



**50 ANS DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN
&
P E R S P E C T I V E S 2 0 2 5**

Comité Directeur du Rapport

“L’avenir se construit
et le meilleur est possible”

Document de Synthèse du Rapport Général

Cinquantenaire de l’Indépendance du Royaume du Maroc

SOMMAIRE

<u>I. LE PROJET</u>	2
1. Contexte et Finalités	2
2. Déroulement et produits du projet	4
<u>II. PRESENTATION DU RAPPORT GENERAL</u>	6
1. Evolution du potentiel humain du Maroc	7
<i>1.1 Un peuple attaché à ses racines</i>	7
<i>1.2 Les mutations démographiques et sociales</i>	8
<i>1.3 Femmes, jeunes et diaspora</i>	10
2. Système politique, institutions et gouvernance	11
<i>2.1 L'équilibre entre stabilité institutionnelle et dynamisme oppositionnel</i>	11
<i>2.2 L'ouverture du champ politique</i>	11
<i>2.3 Un mode de gouvernance qui se cherche encore</i>	12
3. Valorisation du potentiel humain	15
<i>3.1 Accès aux services et équipements de base</i>	15
<i>3.2 Education</i>	16
<i>3.3 Santé, protection sociale et lutte contre la pauvreté</i>	17
4. Mobilisation du potentiel humain	19
<i>4.1 L'édification de l'économie nationale</i>	19
<i>4.2 Des performances en demi-teinte</i>	19
<i>4.3 Une volonté d'accélération de la croissance, mais qui tarde à porter ses fruits</i>	20
5. Cadre de vie et développement du potentiel physique	21
<i>5.1. L'eau</i>	21
<i>5.2. L'énergie</i>	21
<i>5.3. La terre, la forêt et autres ressources</i>	22
<i>5.4. Cadre de vie et aménagement de l'espace</i>	23
6. L'avenir en confiance	24
<i>6.1. Le Maroc de 2005, espace de toutes les transitions</i>	24
<i>6.2. Entrevoir le Maroc de demain : les atouts et nœuds du futur</i>	26
<i>6.3. Le Maroc à la croisée des chemins</i>	31
<i>6.4 Aller vers 2025 : Les paris d'un scénario souhaitable.....</i>	35
En guise d'épilogue : Une invitation au débat pour un Agenda 2025.....	41

I. LE PROJET

1. Contexte et Finalités

«Il nous appartient de faire du Jubilé de l'Indépendance un moment historique privilégié, et de marquer une pause pour évaluer les étapes franchies par notre pays durant un demi-siècle, en matière de développement humain, en faisant le point des succès, des difficultés, et des ambitions, et en tirant les enseignements des choix opérés durant cette période historique, et des grands tournants qui l'ont marquée. Notre objectif est de consolider nos choix et orientations d'avenir, clairement et en toute confiance, en soulignant au passage, en toute objectivité, les efforts extraordinaires qui ont été consentis pour mettre le Maroc sur la voie de l'édification de l'Etat moderne. Telle est la plus belle manière d'être fidèle à la mémoire éternelle des artisans de l'indépendance de la patrie ».

C'est en ces termes que **Sa Majesté Le Roi Mohammed VI**, dans Son Discours du 20 Août 2003, inaugura un projet collectif et participatif d'étude, de réflexion et de débat sur l'évaluation rétrospective du développement humain au Maroc depuis son Indépendance, et sur la vision de ses perspectives pour les vingt prochaines années. Ce projet prit la forme d'un rapport intitulé « 50 ans de développement humain au Maroc et perspectives pour 2025 ».

La finalité première de ce projet est d'alimenter un large débat public sur les politiques à mettre en œuvre dans le futur proche et lointain, et ce à la lumière des enseignements de l'expérience des réussites et des échecs du passé.

Cette offre de débat est animée par une triple conviction :

- **La destinée de notre pays est entre nos mains.** Notre pays est à la croisée des chemins. Il a aujourd'hui les moyens de s'engager résolument sur la voie d'une grande ambition nationale, partagée par tous, et articulée autour du développement humain. Pour ce faire, la collectivité nationale a l'ardente obligation d'opérer des choix cohérents, d'accélérer le rythme et d'approfondir l'ampleur des réformes, et rompre définitivement avec des pratiques et comportements qui ont jusque là contrarié son développement.
- **Les vertus du débat public sont inestimables.** Rien ne remplace, dans la gestion de la vie publique, ces forums où idées, concepts et analyses s'agrègent au service d'un projet national partagé.
- **Seule la pratique démocratique consolidée peut engager de manière irréversible notre pays sur les voies de la réussite.** Exercée avec constance, portée par la responsabilité de chacun et la vigilance de tous, elle n'est ni un luxe ni une utopie.

Conduit dans le respect des principes de participation, d'indépendance scientifique et éditoriale, le projet a mobilisé plus de cent compétences nationales, relevant de l'université, de l'administration et de la société civile.

Le concept fédérateur du projet, celui du développement humain, a permis d'embrasser un large éventail de thématiques et de questions, souvent interdépendantes et difficilement accessibles par des approches uni-disciplinaires. L'utilisation de ce concept, relativement récent et toujours en cours d'approfondissement, a indéniablement enrichi les travaux menés dans le cadre du rapport.

Ces travaux ont été menés à un moment où d'importants chantiers de réforme sont lancés. Le pays traverse une étape historique marquée par de multiples processus transitionnels : démocratiques et politiques, démographiques et sociétaux, économiques et culturels. C'est une période de questionnements en profondeur, propice à la formulation de grands desseins, au renouveau du projet national et à l'accélération du rythme de développement du pays.

Pour autant, le Rapport ne perd jamais de vue que les dimensions qui déterminent le développement humain sont elles-mêmes largement déterminées, non seulement par les enjeux et les choix politiques, mais aussi par les différents contextes et conjonctures intérieurs et extérieurs, qui ont conditionné ou conditionneront ces choix. Procéder à une lecture de notre passé et de notre Histoire à la lumière de référentiels juridiques, éthiques et conceptuels d'aujourd'hui, sans relativiser l'analyse des politiques publiques par leurs différents contextes ou par les doctrines de développement qui prévalaient au moment de leur élaboration, aurait fait courir au rapport le risque de manquer d'équité et de loyauté envers les acteurs de cette période.

Le Rapport sur « 50 ans de développement humain au Maroc et perspectives pour 2025 » propose une base de connaissance et d'argumentation pour alimenter le débat, en tirant les leçons de l'expérience passée du pays et en indiquant des pistes de réflexion pour les deux décennies à venir. Il se veut une contribution citoyenne, animée tout autant par l'esprit patriotique que par l'exigence d'objectivité.

Son message fondamental est d'affirmer qu'avec le recul que confère la réflexion sur le demi-siècle écoulé, le Maroc d'aujourd'hui, en paix avec lui-même et avec son passé, fort de ses succès revendiqués et des leçons de ses échecs assumés, porté par ses femmes et ses hommes, par ses jeunes et ses anciens, est en mesure d'emprunter, avec confiance et détermination, le chemin qui mène vers un niveau de développement humain élevé.

2. Déroulement et produits du projet

Le processus d'élaboration de ce rapport a commencé en décembre 2003, avec la mise en place d'un Comité Directeur et d'une Commission Scientifique. Le Comité Directeur a assuré la maîtrise d'ouvrage générale du projet. La Commission Scientifique s'est chargée des aspects scientifiques et méthodologiques.

Un cahier des charges général a été adopté par le Comité Directeur en avril 2004 pour organiser le projet et planifier sa réalisation. Dans ce cadre, dix groupes de travail ont été constitués et se sont penchés sur les thématiques suivantes:

1. Démographie et Population
2. Société, Famille, Femmes et Jeunesse
3. Croissance Economique et Développement Humain
4. Système Educatif, Savoir, Technologie et Innovation
5. Système de Santé et Qualité de la Vie
6. Accès aux services de Base et Considérations Spatiales
7. Pauvreté et Facteurs d'Exclusion Sociale
8. Cadre Naturel, Environnement et Territoires
9. Dimensions Culturelles, Artistiques et Spirituelles
10. Gouvernance et Développement Participatif

En outre, trois groupes -dits transversaux- ont travaillé sur les aspects suivants :

1. Synthèse de l'évolution historique du Maroc indépendant
2. Etudes des perspectives du pays à l'horizon 2025 et Etude comparative du Maroc et d'un échantillon de 14 pays sur la période 1955-2004
3. Enquête sur les valeurs des Marocains

Animés par des membres de la Commission Scientifique, ces groupes ont fait appel à un réseau constitué de chercheurs et d'experts qui ont réalisé des études spécialisées dans les multiples disciplines des thématiques couvertes. Tout au long du processus, des réunions, des débats, des brainstormings ont été organisés. Ces échanges, qui ont été marqués par une réelle liberté de ton et une volonté affirmée de servir le pays, ont été d'un apport essentiel dans la recherche de l'objectivité et dans la quête de la qualité.

Les « outputs » du projet sont une série de documents qui se déclinent en trois cercles concentriques :

- **Les 75 contributions individuelles** signées de leurs auteurs et réunies en 8 recueils thématiques ;
- **Les 16 Rapports thématiques et transversaux.** Elaborés par les 13 groupes de travail, leur contenu relève de la responsabilité des membres de chacun des groupes.

- **Le Rapport général**, qui synthétise les apports majeurs des études thématiques et transversales sans se réduire à leur simple sommation, consolide les enseignements de l'évaluation rétrospective et esquisse des futurs possibles à l'horizon 2025. La responsabilité éditoriale en incombe au Comité Directeur du projet. Ce rapport est assorti d'un atlas graphique visualisant l'évolution d'une centaine d'indicateurs clés sur 50 ans.

Le présent document, qui ne saurait rendre compte de l'intégralité du contenu et de la quintessence du rapport général, et encore moins de la richesse des rapports thématiques et des contributions individuelles, s'applique à en restituer l'essentiel.

II. PRESENTATION DU RAPPORT GENERAL

Le Rapport est articulé autour du « potentiel humain », considéré à la fois comme le moteur et la finalité du développement humain. Les progrès et les déficits du pays, Etat et société, en la matière y sont évalués rétrospectivement selon 5 axes:

- **L'évolution du potentiel humain du pays en tant que peuple** : démographie et population, société et patrimoine collectif, physique et culturel ;
- **La libération du potentiel humain du pays en tant qu'Etat** : trajectoire institutionnelle, construction démocratique et gouvernance;
- **La valorisation du potentiel humain en tant que vie et intelligence** : santé, éducation, accès aux services de base, protection sociale et lutte contre la pauvreté ;
- **La mobilisation du potentiel humain en tant que force de création des richesses** : économie et emploi ;
- **Le potentiel physique en tant que ressources et cadre du développement humain** : gestion des patrimoines naturels et physiques, territoires et infrastructure.

Au terme de l'examen des évolutions, des déficits et des acquis dans ces différents domaines, le Rapport propose une **description synoptique** de l'état du Maroc en 2005 et des grands questionnements qui le traversent. Il met en évidence les tendances lourdes impactant le devenir du pays et identifie les « nœuds du futur », qui constituent autant de problématiques majeures appelant des inflexions décisives.

Il décline ensuite deux visions contrastées de notre pays à l'horizon 2025, selon notre capacité à réussir ou non la consolidation des transitions déjà amorcées et à engager avec succès les réformes nouvelles dont nous avons besoin.

Enfin, des pistes stratégiques et des axes de dépassement sont formulés. L'ensemble de ces propositions constitue une base pour l'élaboration d'un **Agenda 2025** qui devrait être le fruit d'un large débat entre tous les acteurs politiques, économiques et sociaux de notre pays.

Le Rapport a délibérément évité de verser dans un discours prospectif ou programmatique, étant entendu que c'est aux acteurs politiques d'élaborer de tels programmes et d'en débattre légitimement.

1. Evolution du potentiel humain du Maroc :

Population, mutations sociales et dynamisme culturel

1.1. Un peuple attaché à ses racines

En dépit d'une Histoire parfois tourmentée et marquée par des phases de repli et de stagnation, le peuple marocain a été et demeure profondément attaché à ses racines, globalement ouvert à son environnement et sensible aux appels de l'avenir. Le peuplement du pays a été marqué à la fois par une grande diversité et par une remarquable symbiose et une grande capacité d'intégration. Ses multiples confluent, notamment Imazighen, Arabes, Juifs, Andalous et Africains ont pu se reconnaître et développer une conscience d'appartenance commune. Ils ont su créer des moyens de dépassement des tensions, pour vivre ensemble, coexister avec les différences ethniques, linguistiques et religieuses et faire leur Histoire en commun : celle du Maroc.

Le long processus de parachèvement de l'intégrité territoriale n'a fait que renforcer davantage le sentiment national. Si le Maroc a dû consentir des efforts exceptionnels, qu'il continue à fournir cinquante ans encore après la proclamation de son indépendance, il demeure uni, mobilisé et confiant, unanime autour de la monarchie, garante de sa souveraineté et de son intégrité territoriale.

La richesse du potentiel humain du pays vient précisément de sa forte unité dans sa grande diversité. Cette unité s'est d'ailleurs manifestée, de manière éclatante, dans le vaste élan du mouvement national, sous le leadership du Roi Mohammed V ; un élan qui a mobilisé toutes les composantes du peuple marocain et qui a eu raison de toutes les tentatives de division.

Pas plus que les invasions anciennes, le Protectorat, qui n'aura duré somme toute qu'un demi-siècle, n'a pu détruire ni la pérennité de l'Etat-nation marocain, ni l'unité de son peuple, sauvegardées au fil des siècles en dépit des fluctuations de ses frontières. La profondeur historique de l'Etat a amené le colonialisme à s'adapter à cette donne pour produire un modèle de Protectorat relativement respectueux de la spécificité de la société et du peuple marocains.

Depuis l'Indépendance, le peuple marocain a su combiner l'attachement à son identité plurielle avec une détermination réelle à s'inscrire dans la modernité et à prendre sa pleine place dans le monde contemporain. Il a continué à cultiver et à développer sa personnalité, autour de l'institution monarchique, entretenant ses traits culturels originaux et vivant ses traditions sociales propres : en témoignent la richesse et la vivacité de son patrimoine spirituel et culturel.

Fruit d'un héritage plusieurs fois millénaire, les expressions de ce patrimoine sont nombreuses, qu'il s'agisse de vestiges anthropologiques, de réalisations architecturales, d'artisanat, de gastronomie, d'habillement, de traditions littéraires orales, écrites, graphiques, de musique et d'expressions corporelles, ou de production artistique. La société marocaine a pu au cours de ces cinquante années, sauvegarder des pans essentiels de ce patrimoine tout en enclenchant une dynamique de

renouveau artistique et culturel. Les formes d'expression traditionnelles aussi bien que les genres modernes (théâtre, cinéma, arts plastiques et musique) ont vu ainsi éclore de nombreux et brillants talents, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Cette dynamique est loin d'avoir épuisé tout le potentiel qu'elle recèle.

Le patrimoine anthropologique et architectural reste soumis à l'érosion du temps et aux dégradations humaines malgré l'inscription de nombreux sites et ouvrages au patrimoine culturel mondial. Il en est de même des « savoirs tacites locaux » qui restent marginalisés et menacés de disparition.

1.2 Les mutations démographiques et sociales

Le Maroc a connu sur les quarante années qui ont suivi son Indépendance une croissance démographique élevée, aujourd'hui en passe de se stabiliser. Il a été confronté au défi de la contenir sur le long terme, tout en mettant en place des programmes de développement économique et de services de base, notamment éducatifs et sociaux, qui soient à la hauteur des besoins d'une population de plus en plus nombreuse, afin d'améliorer son niveau de vie ou, tout au moins, enrayer le risque de sa dégradation.

Grâce notamment à l'évolution des comportements patrimoniaux et procréateurs des femmes marocaines, à l'élévation du niveau d'instruction et aux changements sociétaux, ainsi qu'aux programmes de planification familiale, qui ont connu l'adhésion de larges franges de la population féminine, le pays a pu maîtriser la croissance de sa population totale. De ce fait, il connaît aujourd'hui, sous l'effet conjugué de la baisse continue de la mortalité et de la fécondité, une transition démographique avancée, qui se traduit par la décélération de l'accroissement de la population, L'espérance de vie est ainsi passée de 47 ans en 1962 à 71 ans en 2004, conséquence de la baisse de la mortalité infantile, de l'amélioration de l'encadrement médical, de la généralisation des programmes de vaccination et d'un meilleur accès à l'eau potable.

La fécondité, quant à elle, a reculé de 7 enfants par femme en 1962 à 2,5 en 2004, du fait notamment des progrès de la scolarisation des filles et de l'urbanisation, entraînant une nuptialité plus tardive, et des politiques de planning familial.

La modification de la structure des âges de la population est l'une des implications les plus profondes de la transition démographique. Dans les années à venir, le nombre de personnes parvenues à l'âge de travailler ne cessera de croître. Ceci interpelle sérieusement notre système éducatif, nos entreprises et notre capacité globale à mettre en place et à entretenir un environnement plus propice à la création suffisante d'emplois.

A l'origine des grandes mutations que connaît la société marocaine se trouve également l'urbanisation, dont le taux est passé de 29% en 1960 à 55% en 2004. Cette évolution s'est essentiellement opérée à l'avantage des villes de plus de 100.000 habitants, mais la tendance au cours des vingt dernières années est marquée par un net redéploiement au profit des moyennes et petites villes, tant en termes de diffusion spatiale qu'en termes de rythmes de croissance. Une évolution marquée par ailleurs par de sérieuses distorsions : concentration sur quelques grandes villes ; littoralisation qui se manifeste dans la prédominance de la côte atlantique et spécialement de l'axe Kénitra-El Jadida ; prolifération de l'habitat

insalubre, dégradation des services publics, entraînant une ruralisation des espaces urbains.

Avec l'urbanisation, la monétarisation des échanges, la généralisation de l'économie de marché, les progrès, certes relatifs, en matière de santé et d'éducation, l'accès aux médias modernes, l'exposition aux idées et aux modèles véhiculés de par le monde, la société marocaine a adopté ou développé de nouveaux modes de vie, de travail, de consommation et de comportement. La famille passe progressivement d'une structure étendue et patriarcale à une structure nucléaire, parfois même monoparentale. Les femmes s'émancipent, travaillent de plus en plus hors du foyer et accroissent leur participation à la vie publique. La mobilité sociogéographique s'installe et s'affirme. Les solidarités traditionnelles se relâchent ou s'effritent, bien que nombre de Marocains demeurent attachés, par conviction ou par nécessité socioéconomique, aux valeurs familiales. De nouveaux acteurs et canaux d'expression émergent de cette société en mutation. C'est notamment le cas du mouvement associatif, particulièrement dynamique depuis une vingtaine d'années.

Sur un autre plan, l'évolution a touché les modes de mobilité sociale. Elle a donné lieu à l'émergence de nouvelles couches moyennes. Amorçées sous le Protectorat, de nouvelles formes de différenciation et de stratification se sont développées à travers de nouveaux types d'activités. Pour autant, ce processus n'a pas donné au pays une véritable classe moyenne, au sens de strate homogène ayant une conscience d'appartenance commune, qui aurait pu jouer un rôle moteur dans la dynamique sociale.

Le monde rural est resté largement en retrait de l'ensemble de ces dynamiques, aussi bien sur le plan du développement économique que celui du développement humain et des transformations sociales. Les disparités entre villes et campagnes n'en apparaissent que plus flagrantes et appellent une double réponse sociale et économique.

L'ensemble des évolutions précédemment évoquées se sont accompagnées de changements importants dans les registres des valeurs. Ces changements s'opèrent à travers une sédimentation complexe, plutôt que par rupture et substitution. Le pays connaît une transition où cohabitent référentiel traditionnel et valeurs émergentes. Beaucoup de Marocains cultivent un dualisme, voire une ambiguïté, alternant des valeurs, des attitudes et des comportements ultra conservateurs ou, au contraire, modernistes à l'excès, selon les moments et les milieux où ils agissent, et selon leurs intérêts. D'aucuns voient dans ce phénomène une habileté et une intelligence adaptatives, propices à la sauvegarde de l'identité tout en s'inscrivant volontiers dans la modernité. D'autres y voient plutôt une fixation passéiste ou, du moins, une réticence à s'engager résolument dans le grand courant des valeurs universelles d'aujourd'hui. Il est plausible d'avancer qu'en réalité la société marocaine est traversée par ces deux modèles de pensée et de comportement et que sa configuration future dépendra de sa capacité à renoncer au passéisme par trop conservateur, et à se moderniser en profondeur, sans sacrifier pour autant les aspects distinctifs de son patrimoine et son identité.

1.3 Femmes, jeunes et diaspora

Cette description du potentiel humain du Maroc se doit de prendre en compte de manière plus spécifique trois de ses composantes majeures :

- **La diaspora marocaine.** Bien que l'émigration marocaine vers l'Europe ait été relativement tardive par rapport à d'autres pays du Sud, la population des Marocains Résidant à l'Étranger (MRE) n'a cessé de croître durant le demi-siècle passé. Elle est devenue aujourd'hui une des premières communautés étrangères dans certains pays d'accueil et constitue un réel potentiel pour son pays d'origine. La contribution des « Marocains du monde » a connu un renouveau depuis le milieu des années 1990, se rapprochant des modes de fonctionnement des « réseaux diasporatiques » les plus importants dans le monde. Si la contribution de cette diaspora à l'économie nationale est depuis longtemps avérée, le Maroc doit également avoir pour ambition de bénéficier des apports de toutes ses composantes en termes de rayonnement extérieur, de lobbying économique et financier, de transferts de savoir-faire et de technologie et d'enrichissement culturel.
- **La femme marocaine.** Elle a joué un rôle important dans l'évolution du potentiel humain du Maroc indépendant. Après une période où elle a été la grande oubliée du processus de développement humain, elle a pu réaliser, au prix d'un long combat, des avancées qui sont aujourd'hui unanimement reconnues. En témoignent la réforme du Code de la Famille et du Code de la Nationalité. Ces avancées récentes sont ainsi le couronnement de l'action soutenue d'un mouvement des femmes dynamique, militant et persévérant. Ce mouvement a ainsi été à la fois le produit de l'ouverture politique et démocratique et l'un de ses principaux acteurs. En effet, le mouvement des femmes a joué un rôle fondamental dans l'élargissement de la participation citoyenne, dans l'émancipation politique et dans l'affirmation de la société civile. Il a également contribué au débat démocratique sur des sujets qui concernent, certes la condition féminine, mais qui, à beaucoup d'égards, la transcendent pour rejoindre le débat général sur les droits, les libertés et l'égalité des chances.
- **Les jeunes.** Paradoxalement, alors que les jeunes constituent la composante essentielle de la population, les politiques du Maroc indépendant, malgré de réels efforts sur le plan sectoriel, n'ont jamais véritablement intégré la jeunesse dans l'équation globale du développement. Le manque de perspectives, la difficulté à se réaliser, la « mal-formation », le chômage, et les diverses formes de précarité vont souvent inspirer des réponses désespérées. Les manifestations fortes, parfois dramatiques, que sont l'émigration clandestine et le désespoir des diplômés chômeurs témoignent de graves dysfonctionnements dans la mise en valeur des ressources humaines nationales. Un potentiel qui se trouve ainsi en proie à une double érosion : l'expatriation des compétences qui s'accroît (« brain drain »), et des masses de jeunes acculés à risquer leur vie pour un hypothétique avenir meilleur au nord du Détroit.

2. Système politique, institutions et gouvernance

Libération du potentiel humain

2.1 L'équilibre entre stabilité institutionnelle et dynamisme oppositionnel

Dès son Indépendance, le Maroc s'est lancé sur la voie du développement institutionnel et politique visant à édifier un Etat moderne. La référence du texte de la première loi fondamentale aux principes de monarchie constitutionnelle et de multipartisme, permettant de représenter, au sein d'un Parlement, les différentes composantes de la société marocaine, a été présente bien avant l'Indépendance dans le discours du mouvement national comme dans les prises de positions du Roi Mohammed V.

La marche vers la création d'un Etat moderne a été laborieuse, jalonnée à certains moments par des avancées, et à d'autres par des crispations et des blocages. Ayant banni dès le départ le parti unique et s'étant engagé à respecter l'organisation et l'expression d'une opposition légale et d'une presse pluraliste, malgré la censure et la répression qui ont sévi par moment, le pays a su sauvegarder la paix civile et éviter les dérives totalitaires auxquelles ont succombé plusieurs Etats nouvellement indépendants. Le Maroc a rendu ainsi possible l'avènement d'une culture politique pluraliste qui lui a permis d'engager un processus, certes lent mais réel, de transition démocratique.

Le maintien de l'équilibre entre stabilité institutionnelle et dynamisme oppositionnel, entre sécurité et liberté, entre partage du pouvoir et pérennité des options fondamentales de l'Etat, a nécessité des efforts considérables: vastes concertations nationales ; productions et révisions constitutionnelles, législatives et réglementaires ; réagencements institutionnels ; réorganisations des appareils étatiques ; intégration de nouvelles élites politiques et administratives. Des moments de large participation des partis au gouvernement ont alterné avec des moments de crispation, sans que le dialogue entre les protagonistes n'ait jamais été totalement ou durablement rompu.

La construction de tout ordre nouveau s'accompagnant en général d'une lutte de positions entre les protagonistes, le Maroc indépendant n'a pas dérogé à cette règle. Cependant, cette conflictualité a été à la fois trop longue et trop coûteuse, aussi bien en termes de surcoûts sécuritaires et d'administration de contrôle et de surveillance, qu'en termes d'ajournement des priorités du pays aux dépens des problèmes sociaux de larges populations. L'image du pays et son attractivité ont également pâti de cette conflictualité.

2.2 L'ouverture du champ politique

Au fil des années, avec l'ouverture progressive que facilite la confiance en la solidité irréversible d'un Etat moderne en cours d'édification, le climat politique s'est globalement assaini et apaisé. Cette évolution a été facilitée par le rassemblement patriotique de toutes les forces

politiques autour des causes nationales et territoriales du pays et par l'assouplissement de certaines positions partisans jadis intransigeantes sur les réformes constitutionnelles et les modèles de développement. Ainsi, au terme d'un cheminement laborieux, un large consensus autour des institutions et des choix fondamentaux du pays a pu être trouvé. Ce consensus demeure ouvert sur tous les réajustements constitutionnels que la consolidation des acquis démocratiques, la construction d'un Etat moderne ou la sauvegarde de l'intégrité territoriale pourraient dicter. Les leçons tirées des cinquante années écoulées montrent que les progrès à ce niveau n'ont jamais pu être réalisés dans la conflictualité exacerbée et que, sur le terrain des réformes constitutionnelles, la monarchie a su chaque fois prendre les initiatives adéquates et opportunes.

C'est ainsi que l'on a assisté, durant les années 90, à une accélération de l'ouverture du champ politique, sous l'impulsion du Roi Hassan II et la participation des principaux partis politiques. En témoignent notamment les révisions constitutionnelles de 1992 et 1996, la création du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme en 1990, l'amnistie royale générale, précédée de plusieurs grâces partielles, l'amélioration de la transparence des consultations électorales, l'accès de l'ancienne opposition, en particulier de gauche, au gouvernement en 1998, la création d'une Commission Indépendante d'Indemnisation des victimes des graves violations passées des droits de l'homme.

L'avènement du règne de Sa Majesté Mohammed VI imprime d'emblée un rythme nouveau à la libération du potentiel humain du pays : un projet de société démocratique et moderne est clairement formulé et promu, de même qu'un nouveau concept de l'autorité est défini; des changements importants sont apportés sur le plan des responsabilités politiques et administratives centrales et territoriales. Le nouveau Code de la Famille, les multiples mises à niveau législatives, les grands chantiers de développement, la création de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM), de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) et de Diwan Al Madhalim sont autant d'illustrations de l'important processus de réforme entrepris. De plus, en cette année du Cinquantenaire, le travail de l'Instance Equité et Réconciliation (IER) et ses recommandations invitent à tourner définitivement la page des graves atteintes aux droits de l'homme, à la réconciliation des Marocains avec leur Histoire contemporaine et à l'instauration irréversible d'une vie démocratique effective.

2.3 Un mode de gouvernance qui se cherche encore

Une autre problématique ressort avec force de l'analyse de l'expérience de ces cinquante dernières années : celle de la gouvernance, tant centrale que territoriale, tant publique que privée.

Le Maroc s'est engagé très tôt sur la voie de la décentralisation territoriale, en organisant dès 1960 des élections communales générales, qui furent les premières de son Histoire. La Charte Communale adoptée en 1976 est venue élargir les compétences des conseils communaux. Une autre charte, encore plus ambitieuse, fut adoptée en 2002. Les consultations électorales communales ont été régulièrement tenues.

Mais force est de constater que cette longue expérience et ces tentatives de dynamiser la gouvernance territoriale n'ont pas toujours eu les résultats escomptés. Les déviations entachant les processus électoraux, le caractère conjoncturel et instable des alliances partisanes locales, l'inégale formation des élus, la mauvaise gestion, le découpage pas toujours heureux du territoire sont autant de facteurs qui ont pénalisé le développement humain de beaucoup de communes rurales et urbaines.

A ces problèmes s'ajoute la prégnance d'une culture résistante au changement, centralisatrice et peu encline à la confiance et à la délégation. Ainsi à l'exception de certaines administrations pionnières en la matière, la déconcentration administrative, corollaire indispensable de la décentralisation, est loin d'accompagner et de soutenir cette dernière, de manière diligente et consistante. On a, dès lors, l'impression de s'enfermer dans un cercle vicieux où les avatars de la décentralisation et de la gestion communale confèrent un semblant de légitimité aux résistances centralisatrices au moment même où les déficits de déconcentration sapent la possibilité d'une gouvernance territoriale efficiente et cohérente. Dans le même sens, la question d'un développement régionalisé, dans le cadre de grands pôles naturels et humains ayant chacun son potentiel distinctif, mais solidaires entre eux, continue de se poser avec acuité, en dépit des nombreuses tentatives visant à définir une véritable régionalisation.

La mise en place de la décentralisation territoriale, dès les années 1960, semble avoir davantage répondu à une volonté d'encadrement politique qu'à un souci d'adaptation de la gestion publique aux nécessités du développement local. En effet, en 1960, l'objectif était d'abord de reconstituer les élites locales, et cet impératif a sans doute primé sur les préoccupations d'ordre administratif et technique. Telle qu'elle a été comprise et pratiquée, la déconcentration n'a pas favorisé les conditions d'une réelle décentralisation.

La tutelle et les conditions de son exercice ont vraisemblablement contribué à réprimer les velléités d'une décentralisation véritable et donc émancipatrice. En effet, dans bien des cas, la persistance d'une « tutelle substitutive », tatillonne et pesante, a constitué un facteur de blocage alors qu'elle aurait pu se muer, au fur et à mesure des évolutions du contexte sociologique, économique et culturel et des méthodes de gestion, en une « tutelle institutive ».

Sur le plan administratif central et sur le plan des organismes nationaux décentralisés, la gouvernance a enregistré de sérieuses carences, malgré des évolutions ponctuelles et localisées ; des problèmes de malversation, de détournement de fonds, de corruption, de népotisme et de clientélisme subsistent, en dépit de mesures et d'intentions louables. Parmi celles-ci, on peut citer la proclamation d'un pacte de bonne gestion, la transparence améliorée de la passation des marchés publics, l'introduction de règles équitables en matière de gestion des ressources humaines, la création de cours régionales des comptes, la réforme amorcée de la justice avec notamment la création de tribunaux administratifs et de commerce, le recours plus fréquent aux audits externes.

Cependant, au delà des déviations et des pratiques illégales, on note des déficits d'un autre ordre: politiques publiques privilégiant le court terme au détriment du long terme, sectorialité étroite, inégale compétence et inconstance des personnels ministériels et des responsables administratifs, absence de considération systématique du mérite, mégalo-ministériarité, micro-ministériarité,

absence d'interministérialité, cloisonnements bureaucratiques, conflits d'attributions et versatilité des organigrammes administratifs.

Certaines de ces carences ne sont d'ailleurs pas l'apanage de l'administration. On retrouve également, dans nombre d'entreprises et même d'organisations politiques et civiles, la persistance de phénomènes tels que la prééminence excessive des personnes sur les structures et les groupes, le dilettantisme managérial, la faible propension à la concertation, au dialogue et à la résolution négociée des tensions et des conflits.

3. Valorisation du potentiel humain

Héritant d'une situation de marginalisation du potentiel humain, les autorités du Maroc indépendant ont rapidement entrepris un long processus de valorisation de ce potentiel. Déployé sous des appellations diverses, « développement des ressources humaines », « politiques sociales » ou « développement social », la finalité de ce processus a été de promouvoir et de consolider les capacités des Marocains, d'accroître leur contribution à l'essor du pays et d'élever leur niveau de vie.

3.1 Accès aux services et équipements de base

Cet aspect constitue un premier indicateur du développement des capacités humaines et de l'ampleur des exclusions primaires. De ce point de vue, le bilan des cinquante dernières années est loin d'être optimal. **Ainsi, si des efforts importants ont été fournis en matière d'électrification, d'adduction d'eau potable et de désenclavement, ces services ne sont toujours pas généralisés, loin s'en faut.** Par ailleurs, les performances en matière d'accès à de tels services posent le problème de l'équité, tant les disparités, notamment socio-spatiales, sont grandes. Ce n'est qu'au cours de ces dix dernières années que des programmes ciblés sur le redressement de ces disparités, particulièrement en milieu rural et péri-urbain, ont été lancés avec des résultats appréciables.

Les déficits cumulés tiennent à plusieurs facteurs :

- **La primauté accordée aux grands projets,** censés induire un développement diffusé. Certes, de tels projets, à l'instar des grands barrages, ont de toute évidence contribué à assurer au pays une sécurité hydraulique, dans un contexte de sécheresse récurrente. Ainsi a pu se développer l'agriculture irriguée et être assuré l'approvisionnement régulier des villes en eau potable. Cependant, les zones éloignées et les populations démunies ne bénéficiaient pas automatiquement des retombées positives des barrages, des routes ou du réseau électrique.
- **Un égalitarisme systématique voulant qu'un service « standard » soit assuré à tous,** soit gratuitement, soit au même prix pour tous. L'idée de faire contribuer les usagers au financement des services de base, avec une facturation différenciée et progressive, a tardé à s'imposer et à être mise en œuvre.
- **Une confusion longtemps entretenue entre service public et service directement rendu par l'Etat.** L'association des populations, des opérateurs privés et des ONGs à la création, à la gestion et à la maintenance des services de base a été tardive. Les expériences récentes de partenariat entre l'Etat, les communes, les populations et les associations de développement local ou d'usagers des services montrent combien de dysfonctionnements peuvent être évités dès lors qu'on se départit d'une uniformité systématique qui, sous prétexte d'universalité, retarde souvent l'accès aux dits services.

3.2 Education

Sous le Protectorat, très peu de Marocains avaient accès à l'école et seule une infime minorité d'entre eux accédait à l'enseignement secondaire et supérieur. Le souci de scolariser la majorité des Marocains au lendemain de l'Indépendance était donc légitime et compréhensible. De ce fait, l'Etat a consenti un effort considérable en matière d'enseignement. Jusqu'à la fin des années 70, le système éducatif national a globalement rempli ses missions. Il a réussi, malgré les déficits considérables du départ et en dépit de la croissance démographique, à élargir l'accès des Marocains à l'éducation et à doter l'administration et l'économie nationale des cadres nécessaires à la relève. De plus, l'enseignement a été un véritable canal de mobilité sociale, d'ouverture sur le monde, d'accès à la modernité et de production du lien social.

A partir du début des années 80, le système éducatif est entré dans une longue crise dont les symptômes les plus patents sont : les déperditions scolaires, la rechute des déscolarisés dans l'analphabétisme et l'illettrisme, le recul du sens civique et de l'esprit critique, le chômage des diplômés de l'université, la faiblesse des apprentissages fondamentaux (lecture, écriture, calcul, langues, communication). En dépit, et parfois à cause, d'une série de réformes, parfois improvisées et le plus souvent inachevées, le système éducatif est devenu une lourde machine peu rentable, productrice de diplômés mal préparés aux changements et aux exigences de l'économie et de la société modernes. Le système a fini par produire une école à plusieurs vitesses, dont les performances se dégradent au fur et à mesure que l'on s'éloigne des centres des grandes agglomérations urbaines.

Un effort important a été consenti dans les domaines de la formation des cadres et celui de la formation professionnelle. De manière plus générale, l'enseignement supérieur a fortement contribué lors des deux premières décennies de l'Indépendance à fournir l'encadrement nécessaire aux structures de l'Etat moderne. Un rôle important a également été joué par l'université et les grandes écoles dans la production d'intellectuels et de scientifiques de renommée internationale. Le système d'enseignement supérieur a pu entretenir des niches d'excellence produisant des compétences de très haut niveau (ingénieurs, médecins, informaticiens, architectes, managers, juristes, professeurs, et autres). Néanmoins, l'évolution récente de l'enseignement supérieur, liée aux politiques éducatives successives qu'il a subies et aux surenchères dont il a fait l'objet, révèle les difficultés qui l'entravent dans le nouveau rôle exigé par les changements de la société et de l'environnement international : s'inscrire en véritable levier de développement du capital humain et de production de savoir et de technologie.

Les carences accumulées, jointes au retard considérable pris en matière d'alphabétisation, se répercutent négativement sur tous les domaines de la vie sociale, politique et économique : situation injuste faite aux femmes, dysfonctionnements de la démocratie, diffusion restreinte des valeurs de citoyenneté et de progrès, fléau du chômage et faible compétitivité de l'économie...

En 1999, un ambitieux projet consensuel de rénovation du système d'éducation et de formation, appuyé de manière constante au plus haut niveau de l'Etat, a été consacré dans une charte nationale. L'éducation a

été, depuis, déclarée première priorité nationale après l'intégrité territoriale. A ce jour, des efforts importants ont été consentis mais les résultats obtenus demeurent insuffisants par rapport aux objectifs fixés. Des progrès quantitatifs indéniables ont été réalisés en matière de généralisation de la scolarisation et des chantiers ont été ouverts, couvrant aussi bien les aspects pédagogiques que la déconcentration et les modes de gestion. Cependant, beaucoup reste à faire. Les problèmes de déperdition, de qualité, de contenus, de méthodes, de formation des enseignants et de valeurs véhiculées par l'école restent posés.

3.3 Santé, protection sociale et lutte contre la pauvreté

Depuis l'Indépendance, le niveau de santé des Marocains a enregistré un progrès notable, rompant avec la multitude de maladies et d'épidémies qui ravageaient le pays. L'espérance de vie a considérablement augmenté et dépasse aujourd'hui les 70 ans. Cependant, certains indicateurs de santé infantile et maternelle demeurent alarmants et entachent le niveau de développement humain du pays. De plus, le pays passe à présent par une transition épidémiologique, où coexistent les maladies anciennement répandues et de nouvelles maladies. Ainsi, le Maroc n'est pas encore parvenu à régler définitivement ses problèmes de « maladies des pays pauvres » alors qu'il doit faire face à une montée en puissance et en fréquence des « maladies des pays riches », plus difficiles à maîtriser et plus chères à prendre en charge. De plus, l'accès aux soins demeure incomplet et fortement inégalitaire. L'état des unités de soins et des hôpitaux publics stagne ou régresse, malgré les prouesses isolées de certains médecins et chercheurs.

L'insuffisance de moyens financiers est certes une contrainte, mais une nouvelle stratégie de réorganisation, de financement et de gestion du système de santé public s'impose, non seulement pour prévenir sa dégradation, mais aussi pour le hisser à un niveau répondant aux besoins de développement humain des populations. Un des volets de cette stratégie réside dans l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) qui a récemment commencé à être mise en place de manière progressive. S'agissant de la protection sociale, plusieurs réformes ont été entreprises, depuis l'Indépendance, dans le sens de l'élargissement de la couverture sociale des personnes démunies ou en difficulté et de la diversification des prestations assurées par les différents organismes et régimes collectifs de solidarité. Aujourd'hui, le niveau de protection sociale reste insuffisant et pose de sérieux problèmes de viabilité. La conception et la mise en place d'un nouveau système, capitalisant sur l'existant, le rénovant et l'étendant, sont d'autant plus indispensables que le chômage est loin d'être jugulé, qu'on assiste à un processus de relâchement des solidarités traditionnelles et familiales et qu'on prévoit, sur le long terme, un vieillissement relatif de la population et, par conséquent, l'accroissement du nombre de personnes à prendre en charge par la société.

Par ailleurs, si des avancées ont été enregistrées en matière d'effectifs et de qualité des ressources humaines, en matière d'administration sanitaire et en matière de prise en charge de nouvelles fonctions au sein du système de santé, **le décrochage a toujours été et demeure flagrant entre les projets de réforme et leur mise en œuvre.** Plusieurs questions directement liées à la gouvernance, pourtant bien diagnostiquées, se posent toujours. Elles concernent

principalement : l'absence d'un cadre stratégique d'action et d'une vision globale du système de santé, la diversité des intérêts des acteurs et intervenants et la présence de nombreuses situations de rente qui ont fini par devenir de réelles forces d'inertie, le centralisme excessif de l'administration sanitaire et le faible développement des services locaux, ainsi que la crise de l'hôpital public. Confronté à la concurrence accrue des établissements privés qui drainent la majorité de la population solvable, l'hôpital public est à la recherche d'un positionnement nouveau, qui pourrait lui permettre de développer ses capacités et d'augmenter ses ressources, afin d'être en mesure de fournir un service de qualité.

Par ailleurs, le niveau de développement humain du pays continue d'être affecté par la persistance de la pauvreté. Certes, le taux de pauvreté relative qui dépassait les 50% en 1960 a chuté à 14,2% aujourd'hui. Cependant, en raison de la croissance démographique, le nombre absolu de personnes pauvres s'est maintenu autour de 5 millions en moyenne dont près de trois quarts sont des ruraux. Hormis des formes de générosité publique et d'aides étatiques, telles que le soutien du prix de produits alimentaires de base, la lutte systématique contre la pauvreté est une préoccupation récente des politiques publiques; encore que ces politiques soient restées insuffisantes et peu fondées sur le principe du renforcement des capacités des personnes à se prendre elles-mêmes en charge sur la durée. Une exception à cela est à signaler : le succès manifeste du microcrédit, œuvre d'ONGs qui ont su introduire le concept et réussir son implantation.

4. Mobilisation du potentiel humain :

Croissance, Politiques économiques et Emploi

4.1 L'édification de l'économie nationale

Partant d'une situation économique difficile, le Maroc indépendant s'est attelé à se doter d'une économie nationale moderne. Ainsi a-t-il pu mettre en place les fondamentaux d'une telle économie : émission d'une monnaie nationale; création d'organismes de régulation et d'instruments de politiques fiscales, budgétaires et monétaires; maîtrise de l'inflation; développement d'un système financier national, d'un tissu de PME et d'un noyau dur de groupes privés servant de locomotive dans certaines branches économiques.

De l'Indépendance à 1982, on assiste à la construction d'un modèle économique marocain d'orientation libérale, mais, en même temps, fortement marqué par l'économie mixte, le protectionnisme et l'interventionnisme économique et social de l'Etat. En 1983, s'ouvre, avec le Programme d'Ajustement Structurel (PAS), une décennie dominée par la recherche de la stabilisation macroéconomique, de l'assainissement des finances publiques et du désengagement progressif de l'Etat au profit des forces du marché. A partir de 1993, on assiste à l'accélération de la libéralisation et de l'ouverture de l'économie, à des programmes de privatisation ambitieux et à la conclusion de multiples accords de libre-échange. Les conditions de l'émergence d'un marché moderne ont ainsi été créées. L'économie nationale a été arrimée au modèle libéral et ouverte aux circuits d'échanges mondiaux.

Dans l'ensemble, ce parcours a permis des progrès et des acquis notables. En témoigne l'élévation du niveau de vie global de la population, en termes de revenus, de pouvoir d'achat, de consommation et d'épargne.

4.2 Des performances en demi-teinte

Cependant, l'économie marocaine est loin d'avoir réalisé pleinement son potentiel durant le demi-siècle passé. Sa croissance a été globalement atone depuis 1955 et l'augmentation du revenu par habitant a été faible. De surcroît, sa dépendance constante vis-à-vis du secteur agricole, lui-même largement tributaire des aléas climatiques, explique que les taux de croissance aient été extrêmement volatiles. Pour leur part, les secteurs non agricoles n'ont pas réalisé un rythme de croissance satisfaisant. Enfin, le système actuel de répartition des fruits de la croissance n'a pas permis l'émergence d'une classe moyenne entreprenante, capable d'insuffler les réformes et de faciliter la pénétration des technologies et des valeurs de progrès. L'accumulation des déficits sociaux a ainsi été le corollaire de cette évolution.

Une série de facteurs explique cette faible performance. **L'environnement macro-économique est resté longtemps instable, offrant peu de visibilité.** Le secteur agricole demeure largement contrarié, non seulement par le manque d'eau, mais aussi par des freins liés à l'obsolescence des technologies, au régime foncier, à l'exiguïté de la grande majorité des exploitations et aux vieilles pratiques

culturelles. Le secteur privé est bridé par les phénomènes de concentration, le difficile accès au crédit, les taux d'intérêt élevés, les complications foncières, les lenteurs administratives et les incertitudes judiciaires. Il l'est aussi par les comportements rentiers et les fréquentes lacunes managériales, techniques et opérationnelles. L'Etat est resté longtemps pesant, excessivement interventionniste, entravant le libre jeu du marché et de la concurrence. De sérieuses déficiences affectent toujours les produits et les services offerts, en termes de respect des normes de qualité et d'adoption de stratégies de marketing efficaces. Ceci engendre une faible compétitivité externe et une trop grande vulnérabilité de l'économie à la conjoncture internationale. La compétitivité de l'économie est également restée en deçà des espérances, du fait notamment de la faiblesse de la productivité et de la part réduite de la main d'œuvre qualifiée dans la main d'œuvre globale. Par ailleurs, le marché intérieur demeure exigu. Cela est notamment dû à la contrebande, à la faiblesse de la consommation intérieure, ainsi qu'à l'émergence et au développement d'une économie informelle, dont dépend aujourd'hui une très grande partie de la population urbaine.

4.3 Une volonté d'accélération de la croissance, mais qui tarde à porter ses fruits

Ces dernières années, une série d'actions et de réformes d'ordre législatif, réglementaire, financier, administratif, social et éducatif ont été initiées pour surmonter ces handicaps. Il s'agit de les coordonner sur le terrain, de les mettre en oeuvre avec vigueur et diligence et de s'attaquer aux problèmes non encore abordés avec des stratégies pertinentes. C'est à ce prix que l'on pourra davantage attirer les investissements extérieurs, que les créations d'entreprises pourront se multiplier et que des activités à plus haute valeur ajoutée pourront enfin émerger du secteur informel. C'est ainsi que le pays pourra faire face aux conséquences de son ouverture économique et en profiter. L'enjeu majeur d'un tel sursaut de réformes est, non seulement de juguler le chômage déjà massif mais, bien plus, de mettre en valeur l'aubaine démographique, en offrant du travail à ces effectifs qui arriveront plus nombreux sur le marché de l'emploi. En définitive, c'est aussi l'atteinte rapide d'un rythme de croissance économique autrement plus accéléré et régulier, en complément du développement des capacités humaines, qui garantira durablement la résorption pérenne des déficits du pays en matière de développement humain.

5. Cadre de vie et développement du potentiel physique

5.1. L'eau :

Dès l'Indépendance, le Maroc s'est doté d'une politique forte et dynamique dans le secteur de l'eau, avec pour objectif de vaincre la vulnérabilité face aux aléas climatiques, en maîtrisant et en stockant les eaux des années humides pour pouvoir faire face aux années de sécheresse. Les objectifs visés étaient de répondre à la demande croissante en eau potable des populations et de donner à l'agriculture un essor important en vue de satisfaire les besoins alimentaires et d'encourager l'agriculture d'exportation. Le défi lancé alors, pratiquement atteint dès 1998, était d'irriguer un million d'hectares à la fin du siècle passé. La politique des barrages lancée par le Roi Hassan II a permis d'assurer au pays la sécurité hydrique et alimentaire, d'améliorer les revenus des agriculteurs des périmètres irrigués, d'intensifier et de diversifier la production agricole et de développer les exportations agricoles.

Outre cet aspect lié à la mobilisation des ressources en eau, considérée comme une véritable réussite du Royaume, le devenir des eaux usées et la pollution des eaux ont connu, durant cette période, moins d'intérêt et de succès. Parmi les retombées négatives: la qualité des eaux des rivières, barrages et nappes phréatiques s'est dégradée à grande vitesse, ces deux dernières décennies, limitant ainsi le potentiel réel en eau mobilisé à travers la moindre qualité de ces eaux. Un autre aspect a entravé, en partie, les succès de la politique nationale en matière d'eau : une séparation nette dans l'approche suivie entre les aménagements hydrauliques et hydro-agricoles à l'aval des bassins versants et les aménagements requis à l'amont de ces bassins versants.

Depuis sa conception de départ, la politique de l'eau menée s'est longtemps focalisée sur la mobilisation des ressources. Il a fallu attendre 1995 et la promulgation de la loi sur l'eau pour introduire une série de principes fondamentaux dont l'unicité de la ressource en eau, sa gestion de façon intégrée et décentralisée par bassin versant, une gestion participative des usagers, la maîtrise des gaspillages et l'économie de la ressource. Depuis, le principe de gestion de la demande est devenu le principe directeur de la politique publique de l'eau. Des efforts notables ont ainsi été déployés, en matière de limitation de la demande, avec des résultats tangibles au niveau de l'eau potable. Ces efforts, qui ont été obtenus grâce à l'introduction de la tarification par seuils de consommation, ont aussi été menés en agriculture irriguée, secteur le plus consommateur d'eau, mais les résultats obtenus jusqu'à maintenant restent mitigés.

5.2. L'énergie :

Le poids de la facture énergétique du Maroc est considérable, alors même que la consommation moyenne d'énergie par habitant y demeure plus faible que dans plusieurs pays de niveau comparable. Or, pour les mêmes raisons invoquées concernant la question de l'eau, jointes aux tendances lourdes du marché mondial de l'énergie, le pays s'expose à un stress accentué et à des charges autrement plus lourdes en la matière. Le développement des énergies renouvelables et du gaz, l'économie systématique d'énergie, le recours précoce aux

technologies et aux machines peu consommatrices de pétrole, avec une sensibilisation accrue des populations à l'économie d'énergie, sont seuls à même d'atténuer ce stress, avec une option nucléaire restant ouverte à plus long terme, dans la panoplie des réponses possibles.

5.3. La terre, la forêt et autres ressources :

La surface cultivée et cultivable, ainsi que les autres couverts végétaux, notamment les forêts, ont subi de fortes attaques naturelles - telles que l'érosion, la désertification, les incendies - et humaines, telles que le surpâturage, le surprélèvement de bois, l'expansion urbaine irrationnelle et la spéculation.

Ainsi, les populations rurales, manquant souvent d'infrastructures de base, accusant un bas niveau de vie et vivant dans des zones fragiles, dépendent, dans leur quotidien, de l'exploitation des ressources naturelles. La conjonction de cette situation précaire avec l'extrême variabilité des conditions climatiques a conduit à des déséquilibres des écosystèmes et à des perturbations environnementales, pouvant, à terme, générer des dégradations irréversibles.

La pression excessive sur les ressources naturelles au delà de leur capacité de renouvellement a épuisé ou fortement réduit cette capacité. Ceci a, en retour, aggravé la pauvreté. Un tel cercle vicieux risque d'engendrer des situations où la pauvreté subsistera, avec des ressources irrémédiablement épuisées ou dégradées. Il y a là un conflit entre les intérêts immédiats des individus (les usagers) et ceux de la collectivité ; conflit qui a été constamment traité dans l'adversité et qui en a engendré un autre entre l'utilisateur qui prélève et l'administration qui surveille, protège, et sanctionne. Or, lorsque la pression sur les ressources naturelles constitue l'unique forme de subsistance, à défaut de sources de revenus alternatifs, cette gestion dans l'adversité devient inefficace en termes de protection des ressources, sans effet dissuasif sur les usagers et inapplicable dans ses composantes répressives.

De façon générale, la surexploitation des ressources hydriques et halieutiques et la dégradation de leur qualité, le surpâturage, les défrichements, la mise en culture des terres marginales et l'extension de l'urbanisation sur des terres à haut potentiel agricole sont souvent l'expression d'un arbitrage mal rendu, au profit de considérations à court terme ; un arbitrage qui paraît soulager les problèmes du moment mais conduit à les retrouver plus complexes sur le long terme.

Seules des visions et des pratiques territorialisées, intégrées, intersectorielles et prenant en considération les opportunités et les risques à long terme peuvent contribuer à sauvegarder les ressources naturelles du pays, notamment celles qui ne sont pas renouvelables.

5.4. Cadre de vie et aménagement de l'espace

La gestion de l'espace a toujours constitué au Maroc une question sensible. S'inscrivant dans les grands schémas hérités au lendemain de l'indépendance, la gestion de l'espace national et des espaces locaux a été envisagée dans un double objectif : d'une part, assurer un maillage renforcé du territoire, en tant que condition de son développement et en tant qu'affirmation de son unité politique, économique et sociale ; d'autre part, permettre son administration et son contrôle politique et social, à travers des découpages facilitant notamment l'encadrement des élites locales, des ressources et des populations.

Comme pour la protection et la valorisation du potentiel physique national ou pour l'effort d'équipement du pays, la gouvernance de l'espace dans son acception actuelle n'a que tardivement commencé à s'inscrire dans le cadre d'une logique d'aménagement du territoire, soucieuse des équilibres spatiaux, de la compétitivité territoriale et de la coordination des actions de développement destinées aux territoires. Le retard pris dans l'intégration d'une telle logique a eu pour corollaire la permanence d'une gestion peu prospective de l'espace, privilégiant les arbitrages de court terme et faisant le lit de spéculations et d'aberrations diverses. Par ailleurs, la gestion urbaine, ramenée souvent à celle de l'habitat et à ses fluctuations, constitue un exemple éloquent de cette situation à l'échelle des villes. Le cas d'une grande ville comme Casablanca, et plus généralement de l'aire métropolitaine centrale, illustre parfaitement l'équation de la gestion de l'espace au Maroc et les implications lourdes des arbitrages imposés et guidés par l'urgence.

L'aménagement du territoire ne peut se réduire ni à une approche exclusivement réparatrice des déséquilibres territoriaux, ni à une opposition simpliste du littoral à l'intérieur ou de l'urbain au rural. Il n'en reste pas moins que ces déséquilibres sont toujours prégnants dans notre pays : près de 40% de la richesse nationale est concentrée sur 1% du territoire, y compris les aires rurales. De même, 77% du territoire contribue pour seulement 10% à la valeur ajoutée nationale. La solidarité territoriale n'a pas constitué une préoccupation systématique et organisée de la stratégie du développement du territoire. Une démarche novatrice fut amorcée, en 2000, avec le lancement du grand débat sur l'aménagement du territoire et l'adoption d'une charte nationale et d'un Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) ouvrant de nouvelles perspectives pour le pays dans ce domaine.

6. L'avenir en confiance

6.1. Le Maroc de 2005, espace de toutes les transitions

Cinquante ans après son Indépendance, le pays connaît des transitions multiples: démocratique et institutionnelle, économique et sociale, sociologique et culturelle et, en toile de fond, une transition démographique qui prend un rythme et une allure si particuliers qu'elle devrait déterminer la plupart des politiques publiques à venir.

Sur le plan politique, le Maroc est en phase d'achèvement de sa transition démocratique qui se traduit par un train de réformes majeures visant à approfondir et à accélérer le processus démocratique, et à affirmer la primauté du droit. Cette transition s'exprime simultanément sur le plan de la pratique politique, celui du droit et celui des valeurs qui sous-tendent le fonctionnement des institutions et les rapports entre les acteurs. Elle concerne plusieurs registres de la vie publique : clarification de la règle du jeu (alternance politique, tenue régulière des élections législatives et communales, nouvelle loi sur les partis, nouveau concept d'autorité), mise à niveau des institutions et aboutissement des réformes (de la justice, du paysage audiovisuel, du champ religieux, du Code de la Famille). Elle implique aussi la clôture du dossier sombre des moments de tensions politiques, avec la mise en place de l'IER et l'harmonisation de la législation nationale avec les dispositions des conventions internationales relatives aux droits humains.

Sur le plan économique, c'est l'objectif d'intégration à l'économie mondiale qui fixe le cap de la transition que connaît l'économie marocaine. La dynamique d'ouverture, accélérée au cours des années 80, a été jalonnée par des étapes successives de réformes intérieures et de libéralisation des échanges dans le cadre de multiples accords que le Maroc a signés. Les chantiers de la transition économique sont divers et nombreux : infrastructures (Tanger-Med, réseau autoroutier,...), projets touristiques (Plan Azur); nouvelle politique industrielle et mise à niveau de l'entreprise marocaine (Charte de la PME, stratégies de mise à niveau, plan Emergence, ...); consolidation des équilibres macro-économiques (désendettement extérieur); réformes réglementaires et administratives touchant divers secteurs de l'économie (Code du travail, secteur financier, fiscalité, ...) et mise en place d'un meilleur cadre pour l'investissement (Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social, Centres Régionaux d'Investissement) ...

Sur le plan social, le Maroc initie des chantiers qui suscitent beaucoup d'espoir. Des inflexions notables ont marqué, ces dernières années, le traitement des questions sociales. Des dossiers décisifs ont été repris en main, rejoignant ainsi des Objectifs du Développement du Millénaire (ODM), auxquels le Maroc a souscrit : le chantier de la réforme éducative, avec l'adoption de la Charte Nationale de l'Education-Formation ; l'entrée en vigueur de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) ; les programmes de logement social, qui connaissent une accélération de la cadence et une mobilisation de ressources supplémentaires (programme « Villes sans bidonvilles », ...) ; mesures visant à désenclaver le monde rural (routes, électrification, eau potable).

D'une juxtaposition d'efforts sectoriels, **la prise en charge du champ social est aujourd'hui appréhendée à travers une vision transversale qui met à**

contribution, dans un cadre coordonné, les apports de l'ensemble des acteurs. Dans ce contexte, **l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH)** est venue changer le paradigme de l'action sociale au Maroc, en lui proposant un horizon nouveau et une cohérence doctrinale sans précédent.

Ces réformes témoignent d'un dynamisme sans précédent. Elles s'opèrent dans un contexte régional et international marqué également par une série de mutations. Les faire aboutir, et les consolider, c'est tout l'enjeu du projet national en cours de réalisation, un projet qui engage aussi bien l'Etat que la société dans son ensemble. Il est essentiel que les principaux acteurs aient une parfaite conscience de la portée des transitions en cours et de l'importance du travail de réforme entrepris, mais aussi des risques qui peuvent les compromettre. Parmi lesquels :

- **La non maîtrise de l'agenda des réformes**, par défaut de synchronisation ou par déficit de cohérence d'ensemble ;
- **Le risque de succomber aux difficultés conjoncturelles**, ouvrant la voie au relâchement des efforts, au renoncement, ou à la réalisation partielle ou sélective des objectifs;
- **L'occurrence d'une crise externe ou interne sérieuse** qui provoquerait une interruption brutale de la dynamique en cours ;
- **L'incapacité d'atteindre une intensité et un rythme suffisants dans l'action de réforme**, à même d'enclencher une dynamique irréversible du changement.

Les acquis de toute transition sont par leur nature fragiles et fragilisables. **Les acteurs sont appelés à veiller en permanence à leur consolidation et à préserver la transition des risques de régression. Leur rôle, et en particulier celui de l'Etat, est d'adapter continuellement le projet national aux enjeux et aux défis qui pourraient apparaître dans le futur.**

Cette exigence collective est d'autant plus capitale qu'il reste encore un long chemin à parcourir en matière de développement humain : le Maroc est aujourd'hui au 124^e rang au classement de l'Indice de Développement Humain, alors qu'il est 108^e en termes de revenu par habitant. **Les déficits multiples peuvent constituer un passif lourd susceptible de compromettre à tout moment l'effort de redressement. Face à ce danger, le pays dispose d'atouts potentiellement déterminants. Connaître ces atouts ainsi que les handicaps majeurs constitue, sans nul doute, la condition essentielle pour entrevoir l'avenir avec lucidité et confiance.**

6.2. Entrevoir le Maroc de demain : les atouts et les nœuds du futur

❖ Les atouts:

Durant les cinquante ans qui se sont écoulés, la Maroc a réalisé des progrès et des acquis structurants. Produit d'un long processus de gestation et de consolidation, leur préservation relève de la responsabilité de tous. Ces atouts sont notamment :

- **Un socle solide d'appartenance à une nation :** Un demi-siècle après l'Indépendance, le sentiment d'appartenance à une nation a été et demeure solide, comme en témoigne la vivacité du sentiment patriotique: résistance à l'occupation, Révolution du Roi et du Peuple, lutte pour l'Indépendance, Marche Verte et plus récemment la condamnation des attentats du 16 Mai. Ce socle a été épargné par la conflictualité politique qui a longtemps prévalu. Ainsi « un vivre ensemble » spécifique a pu émerger de cette communauté d'appartenance aux confluents multiples, consolidée autour des valeurs modernes de coexistence et de mixité sociale, linguistique et ethnique. Le sentiment d'appartenance à la collectivité nationale fédère les identités particulières, cristallise le socle des valeurs communes, enrichit le capital social partagé et produit le lien social et la solidarité ; autant de dimensions qui participent au développement humain.
- **Des acquis démocratiques, autour d'institutions légitimes :** La normalisation en cours de la vie institutionnelle et politique constitue un des grands acquis du Maroc d'aujourd'hui. Nos institutions ancestrales sont ouvertes désormais à l'exigence démocratique et aux normes universelles qui régissent l'Etat de droit, les libertés publiques et individuelles et les droits humains. Les règles fondamentales de fonctionnement des institutions et d'organisation de la vie publique reçoivent aujourd'hui l'adhésion de la grande majorité des acteurs politiques. Autour de la monarchie constitutionnelle, de l'Islam et de l'intégrité territoriale, ceux-ci s'accordent sur des options stratégiques claires, affirmées au plus haut niveau de l'Etat: le choix démocratique, les droits de l'Homme tels qu'universellement reconnus, l'économie de marché, la solidarité et l'ouverture sur le monde.
- **Le dynamisme de la société:** Au cours de ces cinquante dernières années, le Maroc a toujours pu entretenir un dynamisme interne s'exprimant à travers les partis politiques, les organisations syndicales, les corps intermédiaires, les médias, la société civile, les ONGs oeuvrant dans le domaine social, les organisations militant pour les droits humains, les droits de la femme, les associations culturelles et sportives. Ce dynamisme, toujours préservé, se revigore et préfigure de nouveaux horizons pour le pays. L'existence d'un cadre légal favorable à la liberté de la presse et d'association, ainsi que l'émergence d'un champ médiatique vigilant et professionnel, constituent des acquis indéniables, surtout au regard des normes de notre région. Le paysage partisan et syndical, pour sa part, se prête actuellement au renouveau structurel et à de nouveaux rôles en matière de développement. L'approfondissement de la pratique démocratique, l'évolution vers l'Etat de Droit, l'expression et la participation des individus et des groupes ne sauraient être possibles en l'absence de la première des libertés : la sécurité. Sur ce point, le Maroc a su

globalement préserver la paix civile, garantir la sécurité des personnes et des biens et rompre avec la violence. Les manifestations d'insécurité ou d'expression locale de desseins terroristes extranationaux ne pourraient faire oublier cet acquis de base.

- **Des progrès certains en matière de développement humain :** Le Maroc est parti, au lendemain de son Indépendance, d'un faible niveau de développement humain. Depuis, des progrès ont été réalisés. En témoignent les nombreuses avancées enregistrées en termes d'augmentation de l'espérance de vie, de scolarisation, de sécurité alimentaire, d'accès à la santé, de gestion de l'eau et des infrastructures, et d'accroissement du PIB et du revenu moyen par habitant. En outre, le Maroc dispose aujourd'hui d'un cadre moderne pour l'action économique: droit de propriété et d'initiative privée, droit des affaires, stabilité macro-économique, organisation du dialogue social, solidité du secteur financier national, part de plus en plus importante du tertiaire et du secondaire dans le produit national brut, émergence de champions nationaux dans différents secteurs d'activité... Les progrès enregistrés ont été rendus possibles, grâce aussi à une administration publique qui a su généralement assumer ses missions, en dépit des maux sévères dont souffrent encore aujourd'hui les services publics. Le Maroc est un pays organisé, qui dispose d'une administration solide et d'un corps de fonctionnaires globalement à même de s'inscrire dans les entreprises de réforme et de modernisation. Le Maroc a réussi à maîtriser l'accroissement naturel de sa population, entraînant une reconfiguration de la pyramide des âges, augurant d'une véritable aubaine démographique à condition qu'elle soit mise à profit.
- **Une ouverture et un engagement résolu à l'international :** les acquis du Maroc se trouvent également au delà de ses frontières. En effet, la présence régionale et internationale du pays s'est affirmée depuis les premières années de son indépendance. Son rôle a été parfois prépondérant au sein des espaces arabe, africain et islamique. Le Maroc a été continuellement présent sur la scène internationale, comme en témoignent son adhésion aux grands accords et son action au sein de l'ONU. Il a fait de l'ouverture économique et commerciale une option stratégique et s'est engagé au cours des deux dernières décennies dans plusieurs accords de libre échange. L'option maghrébine, le partenariat euro-méditerranéen et outre-Atlantique, la profondeur arabe et africaine, constituent aujourd'hui des acquis fondamentaux du Maroc. Les entretenir, à la faveur des intérêts nationaux et du développement du pays, est une tâche continue qui ne saurait se réduire à la seule action diplomatique officielle. A l'heure des diplomaties parallèles, celles de la société civile, des intellectuels, des scientifiques, des hommes d'affaires, les acquis du Maroc en matière d'ouverture, d'action et de rayonnement à l'international augurent d'un nouveau dynamisme.

❖ Les nœuds du futur :

Ils correspondent aux blocages et aux déficits structurels liés à des dimensions nodales du développement humain au Maroc. Sans leur dépassement, les nœuds du futur compromettront, à coup sûr, le développement du pays. En raison de leurs interdépendances complexes et de leurs impacts décisifs, leur résolution ouvre la voie à des futurs autres que le futur tendanciel.

Ce sont des nœuds fondamentaux qui correspondent à autant d'espaces de déficits et de blocage identifiés au terme de l'analyse rétrospective et au regard des défis de l'avenir :

- **Le savoir :** Aujourd'hui, des carences persistent dans la production, l'accès, la transmission et la diffusion du savoir, sous toutes ses formes : éducation, formation, alphabétisation, production culturelle, diffusion du savoir tacite, recherche scientifique et innovation. L'établissement d'une société de la connaissance et d'une économie du savoir constitue aujourd'hui un impératif majeur dans le cadre de la compétition internationale, de l'ouverture économique et de la mondialisation des échanges. En dépit des efforts consentis, le système éducatif marocain traverse une crise de légitimité et de crédibilité qui alimente les déficits dans ce domaine. Les fonctions sociales et économiques de l'école en ont été naturellement affectées, comme en témoignent sa difficulté à transmettre les valeurs de citoyenneté, d'ouverture et de progrès, et le recul de la qualité des apprentissages fondamentaux nécessaires au développement des capacités et des compétences (lecture, écriture, calcul, maîtrise des langues).
- **L'économie :** L'économie marocaine a affiché des résultats en demi-teinte durant le demi-siècle écoulé. Sur certains registres néanmoins, les progrès ont été remarquables, et les fondements d'une économie moderne ont été jetés. Cela s'est fait dans le cadre d'une maîtrise progressive des équilibres macroéconomiques et de l'inflation. En revanche, la modestie du niveau de la croissance et sa volatilité ont largement freiné le développement humain du pays. La prépondérance du secteur agricole, dont l'activité est tributaire des caprices climatiques, est l'une des causes de la vulnérabilité persistante de notre économie, jointe aux performances moyennes du secteur non agricole. La faible croissance globale, conjuguée à une répartition inéquitable des fruits de cette croissance, aux déséquilibres sur le marché du travail, a engendré des inégalités et entretenu un chômage de masse qui continue d'obérer le développement humain du pays et d'approfondir la fracture sociale. Le Maroc connaît un taux de chômage global à deux chiffres depuis 1982. La pauvreté, bien qu'ayant reculé en termes relatifs, touche toujours près de cinq millions de Marocains.
- **L'inclusion :** Le Maroc n'a pas toujours su inclure, au cours des cinquante dernières années, l'ensemble des composantes de sa société et de son territoire dans le processus de développement. La femme marocaine n'a pas eu toute sa place, loin s'en faut, dans la dynamique de développement du pays. Le niveau de développement des femmes, en particulier celles vivant en milieu rural, est demeuré préoccupant comme l'attestent le taux de scolarisation des filles ou le taux de chômage féminin. La première injustice faite aux femmes a été l'analphabétisme. Celui-ci leur a interdit de s'intégrer pleinement au

développement, tout en privant le pays des potentialités d'une composante essentielle de sa population. Les jeunes non plus n'ont pas eu la place qui leur revient dans notre marche vers le développement. Alors qu'ils représentent la majorité de la population, leur insertion sociale et économique s'est trouvée réduite, durant les cinquante dernières années, par la faiblesse de l'encadrement, en matière d'éducation, d'engagement politique et d'activités culturelles et sportives. Ces déficits d'inclusion sont également d'ordre territorial, puisque des régions entières se sont trouvées exclues de l'entreprise de développement. Le monde rural a été largement laissé pour compte, exclu qu'il était du développement et de la modernisation. Trop souvent dépendant des cultures de subsistance, particulièrement frappé par le chômage, le sous-emploi, la pauvreté, l'analphabétisme, les maladies et des conditions de vie tantôt rudimentaires, tantôt misérables, il a constitué l'autre visage d'un Maroc pourtant en progrès manifeste.

- **Santé:** Malgré les progrès notables du système national de santé, l'accès aux soins demeure inéquitable et limité par de nombreux facteurs. Avec un niveau faible de la dépense publique de santé et de la couverture médicale collective et privée, le financement global de la santé demeure insuffisant. Ceci explique les déficits en termes d'encadrement médical et paramédical, d'infrastructure hospitalière et, partant, des performances globales du système. La prise en charge de plus de 50% des dépenses globales de santé par les ménages accentue les inégalités d'accès aux soins. Le coût élevé des soins et la distribution géographique inégale de l'offre sanitaire constituent une barrière supplémentaire à l'accès aux soins, surtout pour les populations pauvres ou vulnérables. Les insuffisances du système de gouvernance de la santé, notamment le manque de coordination et de cohésion des politiques publiques et le faible intérêt pour la recherche/développement réduisent l'efficacité de l'action publique dans ce domaine. Ces dysfonctionnements se répercutent négativement sur le niveau de développement humain de notre pays, affectant la santé de la population, les indicateurs de mortalité et l'espérance de vie. Ils impliquent des coûts sociaux importants et réduisent la productivité des travailleurs.
- **La gouvernance :** Un autre déficit transversal qu'a connu notre pays depuis son Indépendance est celui lié à sa gouvernance, au sens du *modus operandi* du leadership managérial et de l'exercice de l'autorité, aussi bien dans la sphère publique que dans l'entreprise. Les déficits de bonne gouvernance sont notamment liés à la façon dont ont été appliqués des principes structurants du développement humain. Les écarts constatés dans la pratique de la gouvernance concernent les domaines suivants:
 - **La participation.** Cette vertu a trop souvent manqué à la conception et à la réalisation des programmes et projets de développement. Or, sans l'implication directe et sans intéressement des populations concernées, même les réalisations les mieux conçues peuvent s'avérer déphasées par rapport aux besoins réels des citoyens, s'exposer à leur hostilité et, finalement, être d'un impact humain et d'une pérennité hypothétiques.
 - **La planification.** Les projets de développement ont souvent été déclinés à travers des documents de plans. Cependant, la mise en œuvre de ces plans a souffert de plusieurs insuffisances. Le rapport au temps y

est peu maîtrisé, à cause du fréquent primat des considérations conjoncturelles et de court terme sur la prise en compte des invariants structuraux à respecter et sur les risques ou les opportunités pouvant pointer à des horizons temporels plus larges. De plus, des programmes et des projets de développement se sont parfois avérés trop ambitieux, trop parcellaires, ou privés de leurs prérequis ou de leurs compléments nécessaires pour être réalisables et s'inscrire dans la durée.

- **Le système de décision.** Il a trop souvent été marqué par l'improvisation et la précipitation ou, au contraire, par la lenteur et le manque de réactivité et de proactivité. De plus, la prise de décision n'a pas été systématiquement fondée sur la connaissance et la maîtrise rationnelle, scientifique et rigoureuse des enjeux. Trop peu de décisions déterminantes ont été précédées d'un débat contradictoire, fondé sur des études alternatives pertinentes des points de vue quantitatif et qualitatif, ou de leur approche ou encore de leur impact.
- **La culture de l'évaluation.** Elle n'a pas été suffisamment enracinée dans l'esprit et la pratique des organisations. En particulier, les politiques publiques des gouvernants et des élus n'ont pas toujours été évaluées, ni réajustées, à l'aune de leur impact sur le bien-être des populations. Lorsque des audits ou des évaluations ont lieu, elles sont rarement rendues publiques ou portées à la connaissance des citoyens directement concernés. Partant, la crédibilité et la pertinence de bon nombre d'institutions et de projets s'en sont trouvées réduites.
- **L'accountability,** ou l'obligation de rendre des comptes, ainsi que son corollaire, les sanctions administratives, judiciaires ou électorales, ne sont pas encore pleinement intégrées dans notre culture de gouvernance. Le sentiment d'impunité a encouragé bien des malversations et facilité la répétition de bien des erreurs ou négligences, ainsi que le maintien en place et la gratification induite de nombre d'incompétences. Depuis l'Indépendance, les citoyens ne sont peut-être pas assez liés par un « contrat social » avec l'administration : s'ils ont des devoirs de citoyens, ils ont aussi des droits, dont celui de réclamer et de recevoir des comptes de la part des détenteurs de mandats publics.

Ces écarts se sont traduits par des dysfonctionnements majeurs, notamment en ce qui concerne la justice, la décentralisation et les relations entre administration et citoyens. La corruption est une autre manifestation de mal gouvernance puisqu'elle menace et l'accountability (en faussant les règles du jeu) et l'inclusion (en reniant le droit des citoyens à un traitement équitable). La présence diffuse de la corruption et sa banalisation, au gré du consentement des uns et de la résignation des autres, continue d'hypothéquer les relations de confiance entre les citoyens et l'administration et affecte le climat des affaires.

Faute d'intervention sur les problématiques qu'indiquent ces nœuds du futur, le pays continuera de subir les effets de leur complication tendancielle. Les transformer en véritables leviers de développement permettra, en revanche, d'ouvrir de nouveaux horizons.

Ce faisant, le Maroc devra également prendre en compte des problématiques liées à l'évolution de son environnement régional et international. Du fait de ses engagements

internationaux, de ses alliances stratégiques, de sa faible dotation en certaines ressources naturelles et de son insertion dans les courants d'échanges mondialisés, le Maroc de 2025 aura nécessairement un profil influencé par son environnement international et par les changements climatiques ; un environnement qui sera toujours structuré par la puissance américaine mais serait le témoin de la montée en force de nouvelles puissances régionales, comme la Chine, l'Inde ou le Brésil. L'évolution du projet politique européen continuera d'avoir une incidence majeure sur notre sous-région. La mondialisation ferait toujours bénéficier l'économie de la planète de ses retombées positives (libéralisation des flux commerciaux et financiers), mais serait à l'origine de défis ressentis avec encore plus d'acuité : dégradation de l'environnement, épuisement de certaines ressources énergétiques, tensions migratoires. Les sociétés seraient traversées par des changements importants, ayant notamment trait au vieillissement des populations, à la prépondérance des technologies de l'information et à l'affirmation des sociétés civiles. Les bouleversements climatiques pourraient aggraver les déséquilibres économiques avec des conséquences humaines majeures. Pays d'émigration, légale ou clandestine, le Maroc est devenu ces dernières années à son tour un pays d'accueil ou de transit pour une forte émigration subsaharienne. Ce phénomène risque de prendre de l'ampleur avec ces bouleversements. Pris dans l'étau d'une double pression, il devra chercher avec ses voisins européens, notamment l'Espagne, à apporter, au-delà de l'indispensable traitement humain, les réponses structurelles à ce problème.

Le rôle grandissant des médias, les exigences universelles de transparence de démocratie et de respect des libertés sont autant de facteurs qui tendront à estomper les frontières et à imposer des normes communes à tous.

Ces enjeux auront des répercussions transnationales qui affecteront directement notre pays.

6.3. Le Maroc à la croisée des chemins

Le Maroc est à la croisée des chemins. Il est face à une situation historique de grands choix et de grands desseins qui se ramènent à deux options fondamentales et contrastées. D'un côté, le pays peut s'engager résolument dans une dynamique vertueuse de renouveau et de développement, en saisissant les opportunités qui s'offrent à lui et en faisant du processus de réforme un processus permanent et structurel. De l'autre côté, la résolution des nœuds du futur qui entravent le développement peut être indéfiniment reportée.

Tels sont les deux cheminements qui se présentent aujourd'hui au Maroc à l'horizon des deux prochaines décennies: un cheminement régressif, de relâchement et de démobilisation et un cheminement adossé à une vision autrement plus ambitieuse et plus volontariste, à la mesure des atouts du peuple marocain. **La réussite des générations futures et la consolidation des acquis en matière de développement humain passeront nécessairement par l'adhésion à une vision volontariste, fondée sur le dépassement des nœuds du futur, celle du Maroc souhaitable et possible.**

❖ Cheminement régressif pour le Maroc de 2025

Si le Maroc ne parvient pas, dès maintenant, à agir pour dépasser ses goulets d'étranglement et transformer les nœuds du futur, décrits ci-dessus, en véritables leviers de développement, c'est à un scénario régressif qu'il risque d'être confronté. Le cheminement régressif demeure probable si les réformes en cours ne deviennent pas plus vigoureuses, si elles ne sont pas menées à leur terme ou si elles font l'objet de surenchères susceptibles d'affaiblir l'engagement collectif. Mais aussi si le pays n'est pas en mesure de s'adapter avec intelligence aux nouveaux enjeux et aux changements de son environnement international.

Inacceptable, le tableau régressif du Maroc de 2025 se présenterait comme suit :

- Aggravation des insuffisances inhérentes au système de gouvernance, qui pourraient entraver les avancées démocratiques et porter préjudice au processus de développement.
- Un enseignement primaire généralisé mais faisant face à des problèmes de qualité et de rendement. L'enseignement secondaire et l'enseignement collégial continuant d'exclure plus du tiers des effectifs potentiels. Un taux d'analphabétisme qui serait de l'ordre de 20% et des ressources humaines insuffisamment qualifiées pour face aux défis de la compétitivité.
- Un accès inéquitable aux soins, du fait de la pauvreté et de la marginalisation de larges franges de la population en dépit des progrès éventuels en matière de couverture médicale, de réduction des taux de mortalités maternelle et infantile et de recul de certaines maladies transmissibles. Les maladies et pandémies émergentes (SIDA, Creutzfeld-Jacob, grippe aviaire, ...) constitueraient un danger certain pour de nombreuses populations.
- Une économie peu compétitive dont le rythme de croissance insuffisant engendrerait un taux de chômage dépassant 20%, l'approfondissement et l'extension de la pauvreté, de la vulnérabilité et de l'exclusion..
- Une dégradation des ressources naturelles qui pourraient même s'accélérer du fait d'une pression démographique croissante et de modes de gestion inadéquats. Le Maroc sera en pénurie d'eau et le couvert végétal pourrait être réduit de 600 000 hectares de forêts.
- L'affaiblissement du secteur agricole eu égard, entre autres, aux contraintes de la mondialisation, ce qui intensifiera l'exode rural et aggravera le développement anarchique des villes et de leurs périphéries et exercera une pression forte sur le marché du travail.

La conjugaison de cette série de facteurs pourrait précipiter le pays dans une spirale de la régression et le conduire à une situation intenable.

Ce scénario inacceptable doit interpeller les responsables, les élites et l'ensemble de la nation. **Car s'il est vrai qu'une alternative de progrès existe, sa concrétisation ne découle pas de sa simple énonciation. Elle exige ambition, détermination et engagement.**

❖ Le Maroc souhaitable est possible

La perception de l'avenir souhaitable se fonde sur les germes de changement observés et sur les exigences du développement souhaité. Cette perception s'articule autour de la consolidation du processus démocratique, de la conduite réussie de la décentralisation, de la réduction des inégalités et de l'exclusion et de l'insertion harmonieuse dans la mondialisation.

- Le Maroc souhaitable à l'horizon 2025 est un pays ouvert sur les valeurs universelles, attaché à ses racines, valorisant sa diversité culturelle et partageant des valeurs de progrès.
- Un Maroc moins inégalitaire et plus solidaire, avec un accès généralisé aux services et infrastructures de base et garantissant à tous ses citoyens des conditions de vie décentes.
- Un Maroc décentralisé où toutes les collectivités contribuent au processus de développement humain en valorisant leur diversité et leurs potentialités matérielles et immatérielles. L'exemplarité de son engagement démocratique se présentera dès lors comme un atout déterminant, offrant dans le cas des Provinces du Sud, la seule porte de sortie possible : une autonomie permettant aux populations de gérer démocratiquement leurs affaires, dans le respect total de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale du Royaume.
- Un Maroc largement intégré dans la société du savoir.
- Un Maroc où la bonne gouvernance est profondément ancrée dans les mœurs et les pratiques de tous les acteurs du développement.
- Un Maroc où la libération des capacités humaines et son corollaire, le renforcement de la responsabilisation des individus, se feraient dans un environnement incitatif, qui n'entrave ni ne contrarie les efforts des individus qui visent à prendre en main leur propre destinée.
- Un Maroc disposant d'une économie forte, intégrée, compétitive, ouverte sur le reste du monde et génératrice d'emplois et de richesses.
- Un Maroc qui aurait satisfait aux Objectifs du Millénaire bien avant 2015.
- Un Maroc bien inséré dans son environnement maghrébin, africain, méditerranéen et mondial.

Les opportunités qu'offre une conjoncture mondiale exceptionnelle sont considérables. Les saisir exige volonté, intelligence et réactivité de notre part. L'intégration habile à l'économie du savoir, par le biais d'un alignement sur les benchmarks régionaux et internationaux dans ce domaine, offre une « sortie par le haut » pour l'économie marocaine. Notre pays peut ainsi légitimement ambitionner, au cours des deux décennies qui viennent, le passage d'une situation de « pays intermédiaire » à un statut de « pays émergent », avec un revenu dépassant 8000 dollars constants par habitant. Le Maroc pourrait également, et raisonnablement, aspirer à :

- Ramener le taux d'analphabétisme des adultes en deçà de 5% et à zéro au sein des entreprises,
- Ramener le taux de chômage à moins de 10%
- Amener au niveau du Baccalauréat 70% d'élèves d'une même classe d'âge
- Amener l'effort de Recherche et Développement à 5% du PIB

- Quintupler les effectifs d'ingénieurs formés annuellement pour atteindre plus de 40 ingénieurs pour 10 000 habitants en 2025, favorisant ainsi une résurgence de l'intérêt des jeunes marocains pour les branches scientifiques et techniques aujourd'hui désertées
- Faire en sorte que 40% des postes de responsabilité aux femmes reviennent à des femmes
- Couvrir à hauteur de 15% les besoins énergétiques par des sources d'énergies renouvelables
- Réaliser l'égalité d'accès de tous les Marocains aux services de base

6.4 Aller vers 2025 : Les paris d'un scénario souhaitable

Avec le recul que confère la réflexion sur un demi-siècle de développement humain, le pays peut regarder aujourd'hui son passé avec sérénité et envisager son avenir avec confiance, dans une démarche qui veut réconcilier introspection et rigueur, volontarisme et lucidité. Notre pays a l'ardente obligation de se mobiliser autour d'un cap et de construire le futur auquel il aspire : un avenir préparé plutôt que fatalement subi.

Pour avancer vers ce futur souhaitable, le pays doit d'abord rompre définitivement avec les maux, largement diagnostiqués, qui sont à l'origine de ses retards et qui hypothèquent encore son avenir. Il a besoin de transformer en leviers les nœuds du futur : savoir, gouvernance, économie, inclusion et santé et cadre de vie qui constituent autant d'espaces privilégiés de réforme et d'action auxquels viendront s'ajouter de nouveaux enjeux.

Sont ici déclinées des pistes d'action en vue de donner corps à cette vision. S'il est vrai que la vision peut être partagée, il n'est pas moins vrai que les cheminements pour y parvenir demeurent multiples et constituent l'objet même de l'exercice politique. Cependant, en même temps que la réflexion sur un agenda national doit rester ouverte et susceptible d'enrichissements divers et alternatifs, le pays devrait pouvoir sanctuariser certains de ses réformes et de ses chantiers décisifs qui transcendent, par leur nature et par leurs enjeux, les conjonctures et les alternances politiques. Il revient alors aux protagonistes politiques d'y œuvrer dès lors que ces « accords » n'entravent en rien la pratique démocratique. Des questions comme celles de la réforme éducative et de l'intégration à la société du savoir, de l'aménagement du territoire, de la lutte contre la pauvreté ou encore celle de l'équation de l'eau constituent autant de domaines cruciaux où des pactes nationaux, centrés autour d'objectifs volontaristes, doivent être conclus.

L'horizon 2025 implique pour le Maroc de gagner au moins cinq grands paris d'avenir :

- **Consolider la normalité politique, renforcer la cohésion nationale et améliorer le système de gouvernance ;**
- **Réunir les conditions d'une intégration vigoureuse du Maroc à l'économie et à la société du savoir ;**
- **Refonder une économie compétitive, mettant à profit la fenêtre d'opportunité démographique ;**
- **Gagner la bataille contre les exclusions, réorganiser les solidarités et vaincre la pauvreté ;**
- **Saisir les opportunités de l'ouverture, surmonter ses menaces et aller vers de nouvelles logiques de positionnement régional.**

- ❖ **Consolider la normalité politique, renforcer la cohésion nationale et améliorer le système de gouvernance.**

Le Maroc devra non seulement achever sa transition, mais s'installer durablement dans la normalité politique. Ce passage ne pourra se faire qu'avec des acteurs profondément attachés à la démocratie, avec à leur tête une Monarchie constitutionnelle assumant, dans la continuité de son rôle historique et en accord avec les forces vives de la nation, le pilotage des différentes étapes de ce cheminement politique. Les processus électoraux permettront de passer d'une pluralité quantitative de formations politiques à un pluralisme des projets et des alternatives, induisant dans leur sillage la recomposition du champ politique national autour de blocs idéologiques clairs et un renouveau du rôle des élites.

Dans cette perspective, l'engagement en politique devient un acte citoyen. Réhabiliter le rôle et la place des partis politiques dans la vie publique devient incontournable, au même titre d'ailleurs que celui des médias et de la société civile. Trois groupes d'acteurs appelés à se projeter dans l'avenir et à s'adapter aux changements que connaît la société et aux mutations des idées, des savoirs et des techniques de par le monde. Le passage définitif à la normalité politique ne pourra pas non plus se faire sans un environnement de sécurité et de stabilité et sans un rôle reconnu, voire institutionnalisé, pour l'opposition.

La décentralisation devrait trouver un nouvel élan, en tant qu'espace de diffusion de la pratique démocratique, d'élargissement de la base de l'élite, d'organisation de la proximité et de la participation des populations, ainsi que de décongestionnement du processus décisionnel. La territorialisation des politiques et des programmes publics améliorera l'efficacité des interventions de l'Etat. La déconcentration et l'interministérialité devraient être renforcées en tant que règles normales de déploiement territorial de l'action de l'Etat.

L'option régionale constitue également un choix d'avenir aussi bien pour des impératifs démocratiques qu'économiques. Le pays, qui s'y est résolument engagé, devra s'en donner les moyens, afin que la région se transforme effectivement en espace d'expression et de représentation politique et s'affirme en tant qu'échelon pertinent de conduite de politiques publiques, coordonnées et intégrées. A l'instar des communes, l'institution régionale devra bénéficier de transferts importants de compétences et de moyens, principalement dans les domaines de l'aménagement du territoire et du développement économique. La stabilisation de la carte administrative, fondée sur un découpage territorial plus rationnel, et la consécration du rôle des deux étages stratégiques de la décentralisation que sont la commune et la Région, sont ainsi deux projets porteurs tout autant pour la démocratie que pour l'efficacité des politiques de développement.

Enfin, le renouveau de la gouvernance publique est le pendant opérationnel du renouveau politique ; il est aussi la condition nécessaire pour engager le Maroc sur la voie d'un développement humain élevé et durable. Ainsi, le système de décision publique gagnerait à être rationalisé et à devenir plus interactif : l'action de l'Etat sera plus efficace lorsqu'il assumera pleinement ses missions d'Etat stratège et régulateur et qu'il offrira un maximum de visibilité aux acteurs politiques, sociaux et économiques. Au cours des deux décennies à venir, le Maroc devra rompre de manière irréversible avec les pratiques de corruption et de mauvaise gestion des

ressources publiques. Le mérite, l'obligation de rendre compte, la transparence et l'évaluation devront devenir des principes ordinaires de la gestion de la chose publique. Le rôle des institutions de contrôle administratif et financier est déterminant à cet effet, au même titre que celui des médias. La qualité du service rendu au citoyen (usager, client et contribuable) devra s'ériger en critère principal de la reconduction de ses mandataires du service public et de l'affectation des moyens.

❖ **Réunir les conditions d'une intégration vigoureuse du Maroc à l'économie et à la société du savoir.**

Réinventer l'école constitue un pari majeur. Une école, productrice de sens, transmettant les valeurs citoyennes, et vecteur de mobilité sociale. Une école rayonnant sur son environnement, intégrée dans son espace et véhiculant les idées de progrès. Une école qui aura relevé le défi de la qualité et de l'adaptation aux exigences du XXIème siècle. Une école où le corps enseignant, réhabilité, crédibilisé et respecté, aura assumé toutes ses responsabilités vis-à-vis des d'apprenants. Cette école-là donnera au pays des ressources humaines suffisamment qualifiées pour lui permettre d'entrer de plain-pied dans l'économie du savoir et de gagner la bataille du développement. Elle lui fournira également les élites politiques et sociales qui garantiront la réussite du projet démocratique national.

Une nation qui s'engage dans la société du savoir ne peut se contenter de transfert de technologies. Elle devrait disposer d'instruments et de compétences propres de Recherche et Développement. La réussite de cette intégration à la société du savoir serait inconcevable sans une forte pénétration des technologies de l'information et de la communication aussi bien au niveau des entreprises que des administrations et des ménages.

❖ **Refonder une économie compétitive, mettant à profit la fenêtre d'opportunité démographique.**

La croissance économique reste impérative pour élever le niveau de vie des populations, faciliter l'insertion socio-économique des citoyens et répondre à leurs besoins. Elle est d'autant plus nécessaire que le Maroc n'a d'autre choix que de relever le défi de la fenêtre d'opportunité démographique, qui se profile pour les années à venir.

Le défi est de taille. **La variable démographique, et l'enjeu qu'elle recèle en termes d'emploi, est en passe de conditionner totalement le développement humain futur du pays :** c'est, en effet, à un rythme de 400 000 créations d'emplois par an que le Maroc devra passer dans les années à venir, au lieu de 200 000 en moyenne actuellement. Transformer cette fenêtre d'opportunité en « dividende démographique » constitue un pari historique pour le Maroc, puisqu'il n'en connaîtra pas de pareil durant tout ce siècle.

Les politiques économiques et sectorielles devraient être orientées vers des objectifs plus ambitieux de croissance, d'emploi et de bien-être. Construire une nouvelle économie du monde rural, diversifiée mais articulée autour d'une agriculture reconvertie, est le chantier des deux décennies à venir. Les activités de l'industrie et des services gagneront une nouvelle vitalité, si le Maroc réussit son intégration à l'économie de la connaissance, dans les perspectives exceptionnelles

qu'offre la mondialisation des échanges. Dans ce cadre, la réforme annoncée du système fiscal devra être menée à son terme, dans une optique conciliant équité sociale et égalité de tous devant l'impôt, compétitivité des entreprises nationales et attractivité des territoires.

Notre pays devra ainsi améliorer sa compétitivité pour gagner de nouvelles parts sur les marchés régionaux et internationaux, en profitant de la levée des barrières douanières et de la baisse des coûts logistiques sur de nouveaux marchés. Une stratégie plus agressive d'exportation devrait ainsi être formulée. Elle gagnerait à être couplée à une politique d'attractivité pour les capitaux et les investissements étrangers, dans le cadre d'une stratégie globale et renouvelée de promotion des produits et du site Maroc à l'étranger. Notre pays ne doit pas tarder à se doter d'une telle stratégie qui appelle, particulièrement, l'abandon définitif des cloisonnements actuels et leur remplacement par des structures flexibles et efficaces, dans l'objectif d'un repositionnement porteur sur les marchés mondiaux. De même, le Maroc gagnerait à être doté d'une vision compétitive de ses territoires, à travers l'incitation à l'émergence de « pôles régionaux de compétitivité », une préoccupation qui devra être centrale pour toute stratégie d'aménagement du territoire dans un contexte de mondialisation.

Le Maroc devra, par ailleurs, entreprendre une réorientation des politiques de l'eau et de l'énergie. En effet, la question centrale de l'eau appelle une réorientation vers des ressources moins conventionnelles et vers la maîtrise progressive de la demande. Le pays ne pourra pas faire l'économie d'une gestion plus rationnelle et plus équitable de l'eau et d'une réelle prise en charge des dimensions amont et écologiques que suscitera, au niveau de tous les bassins versants, la situation prévisible de pénurie des ressources hydriques. En matière d'énergie, la hausse durable du prix du baril du pétrole obligera le Maroc à maîtriser sa consommation en pétrole, à diversifier son bilan énergétique et à explorer des pistes nouvelles, qui soient moins onéreuses et plus à même de préserver l'environnement. Il devra aussi se consacrer à la sensibilisation des populations aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables et propres. Il pourra également mettre à profit la coopération bilatérale afin de développer l'énergie nucléaire civile, dans le cadre d'un « partenariat stratégique de confiance », tout en mettant en place les infrastructures industrielles et scientifiques adéquates, afin de s'assurer de la sécurité de tels projets. L'option du nucléaire civil constitue, pour les décennies à venir, une option qui devrait être sérieusement envisagée au Maroc, eu égard aux incertitudes qui s'accroîtront sur le marché énergétique mondial.

❖ **Gagner la bataille contre les exclusions, réorganiser les solidarités et vaincre la pauvreté.**

Les deux décennies qui viennent seront marquées, notamment, par un déplacement des grands enjeux du développement humain vers les villes où résideraient plus de 7 Marocains sur 10 d'ici 2025. L'émergence d'une véritable politique de la ville et la réorganisation des solidarités dans ces espaces constitueront ainsi deux chantiers décisifs à cet horizon. De fait, l'anticipation de l'urbanisation et la préparation des ensembles urbains passeront par une véritable politique de la ville, plus intégrée et plus inclusive. La gestion des villes ne peut plus se réduire aux seules questions de l'urbanisme et du logement.

Parce que les villes constituent des lieux stratégiques de changement et de création des richesses, mais aussi des espaces où se manifestent l'exclusion et la pauvreté, la « bataille de la ville » devra s'étendre au cadre de vie, au logement, à la sécurité, à l'action culturelle, à l'organisation des services urbains de desserte et de transport et à une meilleure articulation des fonctions résidentielles et productives des villes. Le pari de villes inclusives n'est pas dissociable des options en matière de démocratie locale. Il ne saurait être gagné sans des mécanismes de participation démocratique des populations à la vie de leurs cités et de leurs quartiers, et sans un modèle de planification urbaine rénové, partenarial et responsable.

Parallèlement, l'avenir du monde rural restera indissociable de l'évolution même de l'agriculture. En effet, on ne peut penser la diversification des activités rurales qu'à partir d'une vision claire du devenir de l'activité agricole elle-même. La réduction prévisible de la charge sur les sols est une perspective plutôt positive. Il convient de ce fait ne plus persister à entrevoir les territoires seulement comme des espaces d'accompagnement social et de rattrapages éternels. Le monde rural appelle une réelle perspective économique, claire et cohérente ; une perspective qui ne saurait être tenable qu'avec une articulation intelligente avec les villes (à travers les bourgs, les petites villes et les centres urbains), dans le cadre de visions territoriales concertées, soutenues par l'Etat, et pouvant même organiser une certaine discrimination positive prononcée au profit des zones rurales à grand potentiel.

L'INDH offre désormais un cadre prospectif pour la réorganisation des solidarités et l'accélération de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Les dix prochaines années constituent un espace temporel de choix pour réussir un rattrapage substantiel en matière de développement humain. L'INDH, qui a fixé le cap dans ce domaine, devra éviter tout glissement vers le statut d'un simple programme de lutte contre la pauvreté et s'affirmer en tant que cadre prospectif de réorganisation des solidarités sociales et territoriales et de garantie d'efficacité des politiques et des programmes publics. Sur le plan opérationnel, elle devrait constituer le principal cadre stratégique en la matière et devenir un outil de convergence des programmes et des projets, ainsi qu'un instrument d'innovation en matière d'ingénierie sociale et de prise en charge partenariale des besoins des populations.

Des questions sociales stratégiques devront également trouver des voies de sortie et connaître des percées plus ambitieuses, dans les deux décennies qui viennent : le devenir du système de compensation, au regard notamment des mutations prévisibles de l'agriculture nationale et des tensions futures sur les ressources énergétiques ; l'extension effective de la couverture médicale aux personnes économiquement faibles ainsi que la viabilisation des régimes de retraite par répartition.

❖ **Saisir les opportunités de l'ouverture, surmonter ses menaces et aller vers de nouvelles logiques de positionnement régional.**

Le Maroc devrait se positionner en tant qu'acteur régional incontournable dans le projet d'édification d'une zone de paix, de stabilité et de prospérité en Méditerranée. Son arrimage à l'ensemble européen et le développement de ses relations avec l'Amérique devront se consolider quelles que soient les difficultés conjoncturelles et le degré d'engagement dans l'autre rive de la Méditerranée et outre-Atlantique. De même, le Maroc ne devrait ménager aucun effort pour rendre effective l'Union du Grand Maghreb. Tout en renforçant son partenariat avec l'Europe, le Maroc devrait fortifier ses relations avec l'Afrique sur les plans politique, commercial et

scientifique. L'émergence de l'espace économique asiatique (Inde et Chine notamment), le changement politique et économique de l'ex-ensemble soviétique et l'apparition de nouveaux « géants » imposent également une diversification des horizons stratégiques du pays.

Les paris du futur sont foncièrement ceux de la jeunesse marocaine. C'est sur elle que reposera le renouveau du pays et son développement. C'est à elle qu'il revient de rêver le Maroc de demain et de le construire. Les jeunes doivent s'affirmer en tant qu'acteur incontournable et en tant que cible prioritaire des politiques publiques. Les Marocains doivent avoir, aujourd'hui, confiance dans l'avenir de leur pays et dans leur propre capacité à s'inscrire dans un dessein de développement et de progrès. Pour que le rêve du Maroc souhaitable corresponde aux chemins du Maroc possible.

En guise d'épilogue, une invitation au débat pour un Agenda 2025

Les pistes proposées ici ont pour objet d'alimenter le débat autour des conditions à réunir et des mesures à prendre afin que le Maroc souhaitable se réalise. Extraites du Rapport Général, elles sont une contribution à l'élaboration de ce que ce document appelle l'Agenda 2025. Un Agenda qui devra sanctuariser l'ensemble des axes stratégiques et des réformes majeures autour desquelles se déploieront les politiques publiques de notre pays.

Les pistes déclinées plus bas répondent à des problématiques liées au développement humain. Enrichies par le débat public, ces pistes pourraient nourrir la réflexion des décideurs et des acteurs politiques. Dans le cadre de cette synthèse, sont résumées quelques unes d'entre elles qui renvoient aux quatre premiers axes identifiés dans le Rapport, à savoir : la normalité politique, l'intégration à la société du savoir, les bases d'une économie compétitive, la bataille contre les exclusions.

Ces mêmes axes, auxquels s'ajoute celui des opportunités qu'offre l'ouverture sur le monde, font l'objet de plus amples développements dans le corps du Rapport Général.

Consolider la normalité politique, renforcer la cohésion nationale et améliorer le système de gouvernance :

- **Sentiment d'appartenance à la nation et engagement politique :**
 - Instituer un service national pour tous, espace de brassage, qui impliquerait les jeunes d'horizons divers dans de grands projets collectifs, contribuant à la consolidation du sentiment d'appartenance à une même communauté nationale.
 - Explorer la possibilité d'instaurer le principe du vote obligatoire pour les élections communales et législatives à partir de 2009.
 - Limiter le cumul des mandats publics et lutter contre toutes les incompatibilités entre charges.
 - Exercer la plus grande vigilance sur le contenu des enseignements afin qu'ils puissent transmettre les valeurs de citoyenneté, de tolérance et de démocratie par le canal de l'école. Exemple : revisiter et renouveler dans cet esprit l'enseignement de l'Histoire.
 - Ancrer la pratique démocratique au sein des classes et des établissements à travers la responsabilisation et l'exercice direct, par les élèves, de la vie démocratique.

- **Questions institutionnelles :**
 - Approfondir et mûrir la réflexion collective en matière de réformes constitutionnelles, à la lumière des leçons tirées de l'expérience vécue, des enjeux de la régionalisation, de la traduction du caractère pluriel de notre société et des impératifs de bonne gouvernance et de respect des droits humains tels qu'ils sont universellement reconnus.

- **Veille, anticipation, évaluation :**
 - Organiser la veille stratégique et l'analyse prospective autour de centres de veille et d'intelligence économique et géostratégique, et de think tanks indépendants et nombreux, couvrant le spectre le plus large possible en termes de champs de compétence.
 - Multiplier les espaces d'expression et de confrontation d'idées (médias, cercles de réflexion) de manière à enrichir la réflexion collective et la qualité du débat public.
 - Rendre usuelle l'organisation de grands débats citoyens sur les grands dossiers qui concernent la vie publique.

- **Gouvernance:**
 - Créer un organe indépendant d'évaluation des politiques publiques (impact, efficience, coût, délais,...), rendant public ses rapports.
 - Renforcer le rôle et le champ d'action des organes d'Etat chargés du contrôle.
 - Sanctuariser le nombre et les attributions des ministères. Stabiliser les organigrammes administratifs pour rendre plus lisible et plus visible l'action gouvernementale pour tous.
 - Renforcer le rôle et les attributions des services déconcentrés de l'Etat. Stabiliser ces structures en les regroupant en un nombre réduit de pôles régionaux.

- **Corruption :**
 - Ratifier la Convention des Nations Unies adoptée en 2005 ouvrant la voie à la mise au standard international de notre arsenal juridique en la matière.
 - Adopter une loi sur la déclaration du patrimoine étendue à tous les détenteurs de mandats publics ou de responsabilités administratives sensibles, fonctionnaires ou élus.
 - Créer une agence de lutte contre la corruption, pourvue de l'autonomie nécessaire, chargée d'observer et d'étudier le phénomène, de proposer des solutions appropriées et d'en suivre la mise en œuvre, et enfin d'exploiter les données relatives aux déclarations de patrimoine.
 - Faciliter et systématiser l'accès du public à l'information auprès des administrations, des services publics et des collectivités territoriales.
 - Sensibiliser par le biais de l'école mais aussi des médias, grâce en particulier à des programmes fréquents, courts, didactiques et imaginatifs.

Refonder une économie compétitive :

- **Innovation :**

- Créer un cadre spécifique aux entreprises dont l'activité repose sur la Recherche & Développement, à l'instar des programmes européens des entreprises innovantes.
- Encourager la création d'entreprises par les Marocains Résidant à l'Étranger (MRE), ce qui ferait bénéficier le pays de leur expérience, leur savoir-faire managérial et technologique, et leur appartenance aux réseaux des pays d'accueil.
- Positionner le pays sur les nouveaux axes de recherche porteurs et développer les métiers afférents, avec des équipes impliquant des chercheurs marocains (vivant à l'intérieur ou à l'extérieur du pays) ayant une notoriété internationale dans ces domaines. Ces axes pourraient être : technologies de l'information, nanotechnologies, biotechnologies, environnement et matériaux, sciences cognitives, eau et énergie.
- Instaurer des mécanismes d'incitation à la formation et à l'innovation à l'intérieur des entreprises.

- **Réforme fiscale :**

- Rendre compatible les exigences de compétitivité internationale, d'attractivité du territoire, de promotion de l'investissement et des niches industrielles de haute valeur ajoutée, avec une orientation sociale affirmée de la politique fiscale.
- Simplifier et stabiliser le système des prélèvements obligatoires.
- Recentrer le dispositif fiscal sur l'objectif d'émergence d'une classe moyenne homogène et élargie.

- **Foncier :**

- Intégrer dans le marché, mais sous les formes adéquates, les réserves foncières prisonnières de régimes particuliers.
- Rendre obligatoire l'immatriculation foncière.

- **Informel :**

- Donner une plus grande ampleur au microcrédit en étendant et en variant les sources et les domaines de financement, en partenariat avec les banques.
- Inciter à la formalisation de l'informel par le biais de simplifications fiscales et l'organisation de ses métiers.

- **Agriculture, pêche et espace maritime:**

- Refonder une nouvelle économie du monde rural qui redéfinisse la place de l'agriculture dans un système de création de richesses qui intègrent d'autres activités spécifiques.
- Renforcer, dans la durée, la part des nouvelles cultures compétitives, plus résistantes aux sécheresses et moins consommatrices d'eau (en particulier l'arboriculture), et réduire celle des cultures traditionnelles, plus vulnérables aux aléas et aux incidences des accords de libre-échange signés par notre pays.
- Développer une recherche agronomique territorialisée et des mécanismes de dissémination du savoir et des technologies dans le monde rural.
- Imaginer de nouvelles formes de financement de l'agriculture ciblant les activités à forte valeur ajoutée et/ou riches en emploi.

- Explorer les nouvelles formes de valorisation, de protection et de préservation du littoral, de l'espace maritime et des richesses halieutiques, sur la base des orientations du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT).
- **Industrie et services :**
 - Capitaliser sur le programme Emergence et sur le plan Azur et leur donner toutes les chances de réussite en matière de création de richesses et d'emplois.
 - Normer les métiers pour passer à l'établissement de standards, avec la généralisation des procédés de certification et en imposant des critères de qualification pour l'exercice de certains métiers.
 - Favoriser le développement de champions nationaux qui puissent servir de locomotives à des secteurs entiers.
 - Engager une réflexion sur notre régime de change.

Réunir les conditions d'une intégration vigoureuse du Maroc à l'économie et à la société du savoir :

- **Education, culture et formation :**
 - Réunir toutes les conditions nécessaires à la réussite de la réforme en cours.
 - Recentrer l'école sur les savoirs fondamentaux, la transmission des valeurs de citoyenneté, la socialisation.
 - Faire toute sa place au sport dans les écoles et universités.
 - Donner corps au principe de l'université ouverte, qui permet, à tout moment d'une carrière et à tout un chacun, d'accéder à des formations qualifiantes et flexibles afin de faciliter la mobilité professionnelle et sociale.
 - Donner une place prééminente à la culture dans l'éducation et dans les médias, en valorisant le patrimoine et la production culturelle marocaine sous toutes ses formes, et en s'ouvrant sur les cultures du monde.
 - Sécuriser le financement public de la culture à travers un budget significatif correspondant à un pourcentage fixe du PIB.
- **Langues :**
 - Apporter une solution claire et cohérente à l'équation linguistique dans notre pays, en se fondant sur les apports de l'arabe classique, de l'amazigh, et de l'arabe dialectal.
 - Résorber les fractures linguistiques et exiger, qu'à l'horizon 2025, les diplômés de l'université marocaine maîtrisent au moins deux langues étrangères.
- **Technologies:**
 - Mettre en place des pôles technologiques regroupant différentes écoles et universités, capables de réunir la masse critique nécessaire pour la constitution de pôles d'excellence à ambition internationale.
 - Accélérer la généralisation et la pénétration des technologies de l'information dans tous les espaces de vie et d'activité.
 - Capitaliser sur l'adhésion du Maroc au projet Galileo pour structurer l'industrie nationale des technologies de l'information, et en faire un des créneaux porteurs de l'exportation.

Gagner la bataille contre les exclusions, réorganiser les solidarités et vaincre la pauvreté :

- **Gestion urbaine et politique de la ville:**
 - Instaurer une véritable politique de la ville, plus inclusive et qui anticipe les mouvements migratoires.
 - Placer sous responsabilité unique tous les services collectifs urbains (circulation, transports publics, gestion des espaces publics dédiés au sport et à la culture, espaces verts, nettoyage et traitement des ordures, constitution de réserves foncières,...), en gardant ouverte les possibilités d'externalisation par la concession des services délégués.
 - Renforcer le dispositif incitatif d'accès au logement (fiscalité, crédit, foncier) et réhabiliter les grands programmes locatifs afin de faciliter l'accès au logement et la mobilité.
 - Réorganiser les quartiers à travers la participation démocratique et l'implication des jeunes, en leur confiant le rôle de gestion des espaces sportifs et culturels de proximité et des services sociaux à la communauté.

- **Aménagement du territoire et solidarité territoriale:**
 - Concevoir un nouveau découpage régional fondé sur la géographie naturelle, la vocation des territoires et leur compétitivité.
 - Mettre en place une véritable politique de la montagne, intégrant les dimensions économiques, sociales et écologiques, articulée avec la gestion des bassins versants et fondée sur une solidarité aval/amont.
 - Faire du SNAT un instrument de prospective territoriale et donner un rôle stratégique aux régions dans sa mise en œuvre (contrats/programmes entre l'Etat et les Régions et effectivité de la péréquation interrégionale).

- **Protection sociale et lutte contre la pauvreté :**
 - Organiser une convergence entre l'action sociale, étatique, locale et associative, autour de la vision et de la démarche de l'INDH, avec une restructuration et une intégration des organes et des filets sociaux existants.
 - Repenser profondément le système de compensation avec l'entrée en vigueur des accords de libre-échange signés par le Maroc.
 - Augmenter fortement le taux de bancarisation des ménages.
 - Rendre effective l'extension de la couverture médicale aux personnes non salariées et opter pour des systèmes de retraites adaptés à l'évolution de la démographie et de la situation de l'emploi.